



conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

La jeunesse et les sports, vecteurs de développement national et de promotion de la Francophonie

COMPTE RENDU DE LA 10^{ème} REUNION DU BUREAU

Bujumbura (Burundi), les 5 et 6 avril 2012

SOMMAIRE

	Pages
I- Rapport général de la 10 ^{ème} Réunion du Bureau	3
II- Relevé des décisions	13
III- Nouvelle clé de répartition des cotisations statutaires	17
IV- Rapport général des experts	18
V- Rapport de la Commission administrative et financière	26
VI- Annexes au rapport de la CAF	31
VII- Discours	41
VIII- Listes des participants	59
1.	Li
ste de présence des Ministres, Chefs de délégation et invités	60
2.	Li
ste de présence des Experts	62
3.	Li
ste de présence des membres de la CAF	66

**RAPPORT GENERAL
DE LA 10^{ème} REUNION DU BUREAU**

Bujumbura (Burundi), les 5 et 6 avril 2012

RAPPORT GENERAL

Le Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements de la Francophonie (Conféjes) a tenu sa 10^e réunion à Bujumbura, les 5 et 6 avril 2012. Douze États et gouvernements membres du Bureau y étaient représentés :

- le Tchad (président) ;
- le Burundi (premier vice-président) ;
- le Niger (deuxième vice-président) ;
- le Burkina Faso, le Canada-Nouveau-Brunswick, le Canada-Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, Djibouti, l'Égypte, la France, Maurice et le Sénégal.

1. Cérémonie officielle d'ouverture de la 10^e réunion du Bureau

Après avoir souhaité la bienvenue au Burundi au président en exercice de la Conféjes, M. Haikal Zakaria, et à tous les participants, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, M. Jean-Jacques Nyenimigabo, salue la présence du 2^e vice-président de la République du Burundi, Son Excellence Gervais Rufyikiri, à l'inauguration des travaux du Bureau. Il rend hommage aux actions conduites par M. Youssouf Fall, secrétaire général de la Conféjes, en faveur des jeunes de l'espace francophone, visant notamment la prévention de comportements déviants, la promotion de la citoyenneté et de la culture de la paix, ainsi que la valorisation des jeunes talents sportifs. Il se réjouit que cette 10^e réunion du Bureau de la Conféjes et le forum des jeunes qui la suivra se tiennent l'année du cinquantenaire de l'Indépendance du Burundi, qui place son espoir dans l'esprit de solidarité de la Francophonie en général et de la Conféjes en particulier. Il manifeste l'attachement de son pays au Fonds d'insertion des jeunes (FIJ), qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, plaidant pour une augmentation substantielle des moyens accordés par les bailleurs de la Conféjes à ce fonds. Outre le gouvernement du Burundi, il remercie la Coopération française, Wallonie-Bruxelles Internationale, les entreprises privées de Bujumbura et le Pnud pour leur contribution appréciée à l'organisation de ces assises. Enfin, il renouvelle l'expression de sa gratitude à la Conféjes pour la confiance placée dans le Burundi pour l'organisation de ses grandes réunions.

Ayant remercié les autorités burundaises pour leur accueil, le représentant de l'OIF, M. Habib Benessaharaoui, transmet aux membres du Bureau les chaleureuses salutations du secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence M. Abdou Diouf, et ses vives félicitations au secrétaire général de la Conféjes et à son équipe pour l'ensemble des actions réalisées en 2011 en faveur de la jeunesse francophone. Dans son message, le Président Diouf met en exergue les bouleversements sociopolitiques actuels qui sont l'expression de la détermination des jeunes à être davantage pris en compte dans les politiques de développement. Les mouvements observés ici et là sont à ses yeux des appels lancés aux États et gouvernements ainsi qu'à tous les organismes internationaux et régionaux de coopération au développement à être plus attentifs aux attentes des jeunes. Dans un contexte de raréfaction des ressources, il appelle à redoubler d'efforts en leur faveur pour répondre à leurs besoins essentiels éducation, formation, jeunesse qui conditionnent leur nécessaire autonomie. C'est dans cet esprit que les chefs d'État et de gouvernement ont renouvelé à Montreux l'engagement en faveur de la jeunesse qu'ils avaient pris lors du Sommet de Moncton en 1999. Cette priorité accordée à la jeunesse est d'autant plus importante que 60% de la population de l'espace francophone a moins de trente ans. Afin d'aider la jeunesse à relever les défis de son temps, il est nécessaire que toute la Francophonie institutionnelle continue de travailler en parfaite cohérence. Pour le Président Diouf, le projet de solidarité francophone concerne tant les générations actuelles que les générations futures : en cela, Francophonie et jeunesse sont consubstantielles. À cet égard, il rappelle le rôle précurseur joué par la Conféjes, créée en 1969, une année avant l'organisation intergouvernementale, qui a su forger des modes d'interventions adaptés à la jeunesse et qui jouit d'une expérience reconnue. Il indique que c'est aussi pour cette raison qu'il a tenu à ce que ce travail de longue haleine soit intégré et valorisé dans la Charte rénovée de la Francophonie adoptée en 2005 à Antananarivo. Il souligne le partenariat exemplaire entre la Conféjes et l'OIF, qui s'illustre par de nombreux succès dont les Jeux de la Francophonie ou encore, tout récemment, le Forum « Jeunesse et emploi verts ». Cette collaboration se voit encore renforcée par la signature, en 2011, d'une convention cadre entre les deux institutions.

Le Président Diouf explique qu'à la suite de l'appel de Montreux en faveur de la jeunesse, l'OIF s'est proposée de renouveler les orientations de son action à travers le bilan de ses réalisations pour répondre de manière encore plus efficace aux besoins de la jeunesse. L'OIF entend le faire en partenariat et en totale convergence avec la Conféjes, puisque c'est aux ministres de la Jeunesse qu'incombe la responsabilité et l'autorité de l'application dans les pays membres. Cette réflexion s'est structurée autour de l'action « pour » la jeunesse, déclinée au travers l'ensemble des champs d'intervention de l'OIF, et l'action « avec » la jeunesse, qui vise la mobilisation des jeunes dans des cadres d'échange réguliers au sein de l'espace francophone mais aussi à l'occasion de grandes manifestations internationales. Le Président Diouf attache beaucoup d'importance à ce que cette réflexion soit pleinement partagée avec la Conféjes et enrichie par ses propositions. Enfin, il exhorte à plus de hardiesse, plus de vigueur et plus d'imagination face à l'ampleur de ces défis qui engagent à mutualiser les moyens et à faire converger les efforts car, allègue-t-il, quel meilleur pari y a-t-il que la jeunesse pour garantir l'avenir même de la Francophonie ?

Le président en exercice de la Conféjes exprime à son tour sa gratitude à son homologue burundais pour son accueil, pour la seconde fois en moins de trois ans, avec la même chaleur et la même disponibilité. Il évoque la visite appréciée du Président Nkurunziza au Président Idriss Deby. Il salue l'action exemplaire et continue de la Conféjes depuis 43 ans, qui lui paraît être l'un des meilleurs, sinon le meilleur exemple de coopération multilatérale en faveur de la jeunesse au sein de l'espace francophone. Heureux de constater la conformité des actions au Cadre stratégique décennal de la Francophonie et aux directives de la Conférence de N'Djamena, il félicite le charismatique Secrétaire général Youssouf Fall et l'équipe qu'il anime pour leur dynamisme et leur efficacité dans une période difficile. Parmi les points à débattre, il relève la question du mandat de l'Organisation, confirmé à Moncton et par la Charte de la Francophonie, et dont le « leadership » doit selon lui continuer à être exercé. Il rappelle, enfin, que les travaux se tiennent à un an de la fin de la programmation quadriennale 2009-2012.

Un film sur les actions financées par la Conféjes au Burundi a été projeté avant le dernier discours inaugural, prononcé par le Vice-président Rufyikiri, qui a salué à son tour le travail de la Conféjes pour constituer une élite sportive en Afrique, soulignant le rôle du sport pour le développement et le maintien d'une politique de la paix par la facilitation des échanges entre les peuples et les communautés. C'est dans ce sens que le Burundi soutient les efforts de la Conféjes, se réjouissant en outre du développement de réseaux de jeunes s'appuyant sur les TIC, notamment dans le domaine des sports. Le vice-président annonce ensuite la création de l'Agence burundaise pour l'entrepreneuriat des jeunes et l'instauration d'un cours d'entrepreneuriat dans les cursus de l'enseignement supérieur, l'idée étant d'inciter les jeunes à élaborer eux-mêmes des projets générateurs de revenus pour se prendre en charge. Le gouvernement burundais a également multiplié les écoles techniques et réformé le programme d'enseignement pour répondre aux besoins réels du pays et favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. C'est ainsi que le Burundi compte former une jeunesse patriotique, à laquelle il demande de soutenir la mise en place de la Commission Vérité et réconciliation. Il exprime la volonté que le Burundi, pays des mille collines, soit aussi le pays des mille opportunités pour les jeunes et, enfin, souhaite longue vie à la Conféjes.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 10^e réunion du Bureau de la Conféjes est adopté.

3. Messages des ministres et chefs de délégation

Le président invite les ministres et chefs de délégation qui le souhaitent à présenter une communication.

Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger se réjouit à la perspective de la tenue de la prochaine session ministérielle dans son pays en 2013.

Le chef de délégation du Canada Nouveau-Brunswick souligne que son gouvernement a toujours porté la cause de la jeunesse depuis le Sommet de Moncton en 1999 et ce, aussi bien auprès de la Conféjes que de l'OIF. Il adresse ses félicitations au Secrétaire général et à son équipe pour l'exécution de la programmation. Puis il souligne le projet d'élaboration d'une politique jeunesse de la Francophonie, se prononçant en faveur d'une démarche qui intègre l'ensemble des acteurs afin que cette politique soit en adéquation avec les moyens réels à disposition, tout en respectant les mandats de chacun. Considérant que l'avenir est entre les mains de la jeunesse, il estime qu'il est important que les jeunes s'approprient les valeurs défendues par la Francophonie. En lien avec ce principe d'appropriation et pour un réseautage efficace, son gouvernement préconise la mise en place d'un mécanisme de concertation formel pour permettre de mieux prendre en compte l'opinion des jeunes. Il ne doute pas qu'une politique globale, créative et fondée sur des valeurs partagées constituera un legs important envers la jeunesse francophone. En terminant, il adresse ses félicitations à la France pour l'état d'avancement des préparatifs des 7^{es} Jeux de la Francophonie à Nice, contexte favorable à l'expression du potentiel culturel et sportif des jeunes francophones.

Honoré d'être accueilli une fois de plus au Burundi, le chef de délégation de la France transmet les salutations fraternelles du ministre des Sports, M. David Douillet, empêché. Au nom de toute la délégation française, il exprime sa gratitude au secrétaire général de la Conféjes, soulignant que la réalisation à 100% de la programmation constitue un fait sans précédent pour cette organisation. Il relève également les efforts de M. Fall qui ont assuré la reconnaissance de la Conféjes dans le monde. Il remercie les commissaires aux comptes pour la clarté de leur rapport, soutenant leurs préconisations et se joignant à ceux qui leur décerneront officiellement des compliments. Il se félicite de l'aide aux meilleurs athlètes dans la préparation des Jeux olympiques de Londres grâce à une coopération avec le Pas-de-Calais ainsi que de la mise en place du Portail francophone du sport grâce à une contribution de l'Insep de Paris. S'agissant de la politique jeunesse de la Francophonie, il propose qu'il revienne à la conférence plénière de se prononcer sur le contenu de la contribution et l'avenir de la Conféjes, question soulevée par le président en exercice. Il atteste de l'énergie déployée par les autorités niçoises pour préparer les Jeux de la Francophonie dont le processus est sur la bonne voie et réitère la cordiale invitation de la France à cet événement sportif et culturel.

4. Présentation et adoption du rapport 2011 du Secrétaire général

Le Secrétaire général présente son rapport au titre de l'année 2011, en précisant que le document a été mis à la disposition des délégations au format électronique il y a trois mois, puis remis en version papier dans le dossier de chaque délégation. Il note une baisse de contributions des États et gouvernements en 2011, avec pour effet la réduction du budget affecté à la programmation. Il précise que, par rapport au budget initial adopté par la 32^e session ministérielle (un milliard 780 millions F CFA au titre de l'année 2011), seulement un milliard 46 millions F CFA ont été reçus. La programmation a toutefois pu être exécutée en revoyant à la baisse le nombre de participants, le budget obtenu ayant été complété par des crédits non affectés provenant du Fonds commun et le concours de certains partenaires tels que la Fondation Jeunesse, sport et paix ou l'Acnoa. Le Secrétaire général souligne ensuite les points marquants de l'année 2011.

Au titre de l'action politique et diplomatique, il mentionne la participation régulière aux réunions majeures de la Francophonie ainsi que l'audience avec le Secrétaire général de la Francophonie en compagnie du président en exercice de la Conféjes. Il signale également avoir été reçu par le Premier ministre du Niger et avoir rencontré plusieurs ministres membres de la Conféjes. Il relève l'organisation, au siège de l'OIF, du Forum des élus francophones du sport, en présence du Secrétaire général Abdou Diouf, ainsi que la participation à des événements internationaux de grande envergure (Jeux Africains, Forum mondial ONU-CIO « sport et paix », etc.) pour renforcer la visibilité de la Conféjes au sein de la Francophonie et sur la scène internationale.

S'agissant des partenariats, il évoque tout d'abord ceux tissés entre la Conféjes et les 43 ministères membres : les contacts sont améliorés, les correspondances régulières, mais les réactions à ces correspondances restent encore parfois tardives de la part des États. Puis il cite les partenariats engagés avec les structures francophones (OIF, Confémen, AIMF) et avec l'Office franco-québécois de la jeunesse. De nombreux partenariats ont également été noués avec le Mouvement sportif international, l'ACNOA et

l'AMA notamment, mais aussi avec les CNO francophones. La Conféjes a par ailleurs œuvré pour que ses États membres signent la convention antidopage de l'Unesco, ce que presque tous ont fait. Le Secrétaire général cite encore : les actions menées au Rwanda avec la Fondation Jeunesse, sport et paix, celles conduites au Burundi avec Sports sans frontières, la convention signée avec la région Pas-de-Calais pour préparer quelque 80 sportifs aux Jeux olympiques de 2012, la formation de journalistes sportifs du Maghreb et au Vietnam avec CFI et, enfin, le projet de création d'un Portail francophone du sport avec l'Insep de Paris.

La formation a été orientée également vers l'élaboration de publications dont quatre ont été réalisées en 2011 : *Rapport d'activités du Secrétaire général*, *Guide de détection de jeunes talents en athlétisme*, *Répertoire des métiers connexes au domaine des loisirs*, *Guide de formation aux activités physiques destinées aux personnes vivant avec un handicap*. Le Secrétaire général saisit l'occasion pour remercier les experts qui ont contribué à la rédaction de ces documents à vocation pédagogique.

En matière de ressources humaines, il indique avoir poursuivi sa politique de renforcement des capacités des cadres et agents : un séminaire a été organisé sur les règles financières et comptables adoptées par la 33^e session ministérielle en mars 2011, de même qu'un stage de formation à l'utilisation du logiciel Sage à la suite de l'adoption du nouveau plan comptable.

En ce qui concerne la gestion financière, outre le stage déjà cité, les agents comptables ont bénéficié d'un accompagnement par un expert pour la préparation des documents financiers. Une opération de réforme du matériel a été conduite avec succès. Enfin, l'accent a été mis sur une politique de rigueur, le recouvrement des contributions des États et gouvernements membres et la réduction du nombre des comptes bancaires, suivant la recommandation des commissaires aux comptes.

À propos du renouvellement des postes, le Secrétaire général rappelle la reconduction pour un mandat de trois ans du directeur de la Jeunesse et de son adjoint ainsi que du directeur des Sports, une directrice adjointe ayant par ailleurs été nommée pour trois ans. Le Bureau devra statuer sur les cas de la conseillère Jeunesse, du conseiller Sports et de la directrice administrative et financière adjointe, dont les mandats sont arrivés à terme le 30 mars. Enfin, le directeur du Protocole, à la retraite depuis le 1^{er} janvier, participe aux travaux pour la dernière fois, embauché comme consultant pour la réunion du Bureau en attendant son remplacement.

Au titre du suivi des décisions, le Secrétaire général se félicite que sur les 24 décisions prises à la 33^e session ministérielle, toutes aient été exécutées entièrement sauf une, qui comprend huit recommandations des commissaires aux comptes dont seulement deux n'ont pas encore été mises en œuvre : l'élaboration d'un manuel de procédures (faute de crédits disponibles) et l'optimisation de la trésorerie. Il s'engage à ce que cela soit fait d'ici fin 2012.

Abordant la question des bilans sectoriels, il souligne que les 40 actions prévues (19 actions stratégiques, les onze actions du programme Jeunesse, les neuf actions du programme Sports et une action portant sur l'égalité hommes-femmes) avaient toutes été réalisées fin décembre :

- Les actions stratégiques ont permis à la Conféjes de bénéficier d'une notoriété accrue (amélioration de la communication à travers le site internet de la Conféjes, les lettres d'information et les publications citées), de développer des partenariats dans l'optique d'une mutualisation des moyens. Les programmes de formation des cadres sont appréciés par les pays bénéficiaires et les partenaires, avec 12 instituts sur 18 ayant adhéré au système LMD, 27 boursiers dont six femmes, la reconnaissance par le Cames du CTS-STAPS ;
- en ce qui concerne le programme Jeunesse, dans le cadre du FIJ, 300 millions F CFA sur trois ans ont été répartis entre 145 projets bénéficiant à 307 filles et 321 garçons, représentant la création de 628 emplois. Outre un financement ce fonds comprend un concours et des formations à l'entrepreneuriat dont vingt pays sont bénéficiaires, incluant deux pays en sortie de crise. Les autres actions Jeunesse incluent des formations visant à renforcer les capacités des jeunes et des associations (conduites addictives, volontariat, gestion de centres) qui ont bénéficié à onze pays. Des actions de formation sur le thème « jeunesse, sport et paix » ont aussi été menées en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest selon les directives des ministres et, de manière générale, l'accent a été mis sur la formation des formateurs pour un effet multiplicateur ;

- en ce qui concerne le programme Sports, l'approche concernant l'accès des jeunes au sport de haut niveau s'inscrit dans la continuité de la détection des jeunes talents, avec l'orientation vers les centres régionaux d'entraînement existants, puis les centres de formation des athlètes et l'encadrement par la Conféjes de camps d'entraînement. Des résultats sont enregistrés avec d'ores et déjà une quinzaine de jeunes sportifs qualifiés pour les Jeux olympiques. Outre la mise en valeur du sport comme vecteur de paix et de cohésion sociale, avec des actions précédemment mentionnées conduites de manière collégiale par les programmes Jeunesse et Sports, la production des guides cités par le Secrétaire général répond en partie au problème de la réduction budgétaire, l'idée étant de consolider les formations et de toucher un plus grand nombre de personnes. L'objectif de renforcement des capacités des cadres féminins et d'une participation égale de femmes et d'hommes aux activités n'est pas encore atteint mais une évolution est constatée. ;
- s'agissant du programme de l'égalité hommes-femmes, il faut souligner la révision du cadre de référence du GTCF, la cooptation de la présidente du GTCF au GTI, ce qui devrait assurer la promotion du français dans un univers jusque là exclusivement anglophone. Le taux de participation des femmes et des jeunes filles est passé de 33,6% en 2010 à 39,5% en 2011, bien que la réduction du nombre des participants induite par la diminution du budget ait eu une incidence négative sur la proportion de candidatures féminines proposées par les pays bénéficiaires.

En conclusion, le Secrétaire général relève que ce rapport n'est pas exhaustif et que les bilans détaillés de chaque programme figurent dans le document qui a été mis à la disposition des délégations. Il espère que les États et gouvernements membres mesurent les efforts déployés et l'importance du travail abattu, en précisant qu'autant que possible, depuis 2005, il a tenté de conformer la programmation au Cadre stratégique décennal de la Francophonie, tout en veillant à l'application scrupuleuse des décisions ministérielles et des recommandations des commissaires aux comptes. Il se réjouit de pouvoir présenter un taux de réalisation de 100% des actions prévues.

• Débats

Le ministre de la Jeunesse du Burkina Faso salue les résultats de la Conféjes et apprécie à sa juste valeur les efforts déployés par le Secrétaire général pour mettre en œuvre l'intégralité des recommandations et des activités. Il note tout particulièrement le fait que malgré les restrictions, le redimensionnement des activités a permis une réalisation efficiente. Il souhaite que le Secrétaire général dispose des moyens nécessaires pour réaliser les deux points des recommandations des commissaires aux comptes qu'il reste à exécuter.

Le ministre des Sports du Burkina Faso rejoint son collègue et exprime sa gratitude pour l'appui reçu de la Conféjes en matière de détection des talents et d'activités sportives à l'école. Il invite le Secrétaire général à poursuivre sur cette voie pour assurer la relève des équipes nationales.

Le ministre burundais réitère ses félicitations quant à l'exécution de la mission confiée au Secrétaire général, qui est un motif de satisfaction pour la famille de la Conféjes. Il plaide à nouveau pour une augmentation substantielle du financement du FIJ de la part des bailleurs de fonds. Ce point est à ses yeux fondamental, en particulier pour le Burundi, qui sort de dix ans de conflits fratricides. En effet, parmi la jeunesse burundaise se trouvent des jeunes déscolarisés ou non scolarisés, mais aussi de nombreux démobilisés issus de l'armée ou de la rébellion, qui se retrouvent sans travail. Pour le ministre, le FIJ apporte une solution partielle à certains problèmes, d'où le film présenté pour montrer qu'il y a un espoir pour ces jeunes grâce à ce fonds d'insertion. Il cite en exemple l'association de jeunes filles mères qui, grâce au FIJ, a pu créer une petite entreprise ainsi qu'une école maternelle. S'agissant de la gestion de ce projet, il attire l'attention sur certains retards dans le versement de la 2^e tranche de financement, ce qui présente des risques pour la bonne marche des projets.

Tout en reconnaissant l'importance du FIJ, le chef de délégation de la France rebondit sur l'intervention du Burundi, estimant que le moment est venu d'essayer de trouver de nouveaux partenaires. Selon lui, l'opération de communication prévue pourrait servir cette cause.

Après ces interventions, sur proposition du président, le Bureau approuve le rapport du Secrétaire général et lui adresse ses vives félicitations pour la qualité du travail réalisé au cours de l'exercice 2011.

Sensible aux félicitations, le Secrétaire général remercie les États et gouvernements membres et tous les partenaires de la Conféjes pour leur accompagnement. Il remercie également les membres de son équipe sans lesquels ces résultats n'auraient pas été atteints. Il se réjouit, enfin, du soutien manifesté par le secrétaire général de la Francophonie et ses collaborateurs.

5. Rapport des Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, MM Jean-Yves Chrétien et Philippe Duboscq présentent leur rapport au titre de l'exercice 2011. La vérification des comptes a été effectuée selon les normes reconnues, en procédant à l'application de procédés de conformité et de corroboration. Ils se sont assurés du bon fonctionnement interne en procédant à un échantillonnage : 27% des dossiers de fonctionnement et 42% des dossiers relatifs aux programmes ont ainsi été examinés. Au cours de cet exercice, ils ont été amenés à demander quelques redressements et à énoncer quelques suggestions pour l'amélioration de la gestion.

En ce qui concerne le suivi des recommandations, ils indiquent que quatre recommandations sur sept ont été suivies d'effets. Elles concernent : le recouvrement des sommes dues par Ecobank ; la mise en place d'une commission de réforme des matériels obsolètes et leur déclassement ; le respect des dispositions des textes fondamentaux relatives aux procédures d'achat ; le verrouillage informatique des livres et journaux comptables en fin d'exercice.

Ils constatent que le budget de fonctionnement a été exécuté en totalité et que le budget des programmes l'a été à environ 76%. Ils relèvent une bonne tenue de la comptabilité et la régularité des opérations de dépenses, avec quelques erreurs d'imputation régularisées au cours des travaux de vérification.

Les trois recommandations antérieures reconduites portent sur : la rédaction et la diffusion d'un règlement administratif et financier, la poursuite de l'optimisation de la trésorerie ainsi que l'établissement d'un registre de spécimens de signatures et de visas des responsables dans les domaines administratif et financier, lequel est conforme à ce jour. Une nouvelle recommandation a été formulée visant le versement des subventions en deux tranches, respectivement de 75% et 25%, tel que stipulé par les textes fondamentaux. Finalement, les commissaires aux comptes suggèrent de procéder à des vérifications périodiques des opérations comptables et budgétaires pour détecter d'éventuelles erreurs.

Ils concluent par une appréciation positive de la gestion de l'exercice 2011 et recommandent d'accorder le quitus au Secrétaire général qu'ils remercient ainsi que son équipe pour une excellente collaboration.

Le président félicite les commissaires aux comptes pour la qualité de leur rapport et les remercie pour l'accompagnement destiné à améliorer la gestion financière de l'institution, en nette progression ces dernières années.

Le Bureau adopte le rapport des commissaires aux comptes, donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion au titre de l'exercice 2011 et le félicite ainsi que son équipe. Il entérine la nomination de M. Philippe Duboscq (France) au titre de commissaire aux comptes de même que celle de M^{me} Danielle Gagnon (Canada-Québec) en remplacement de M. Jean-Yves Chrétien, qu'il remercie pour le travail fourni.

6. Nominations au Secrétariat général (huis clos)

Le Bureau a été informé que trois dossiers de candidature ont été reçus pour chacun des deux postes de conseiller technique (jeunesse et sport) et quatre dossiers de candidature pour le poste de directeur adjoint administratif et financier de la Conféjes.

À l'issue du huis clos, le Bureau décide, sur proposition du Secrétaire général et compte tenu des conclusions du jury ainsi que de l'évaluation interne des agents en poste candidats à leur reconduction :

- en ce qui concerne le poste de conseiller technique jeunesse, de prolonger le mandat de M^{me} Loraine Geoffrion jusqu'au 31 décembre 2012 ;
- en ce qui concerne le poste de conseiller technique sport, de prolonger le mandat de M. Jean-Michel Guernic d'une année, soit jusqu'au 31 mars 2013 ;
- en ce qui concerne le poste de directeur adjoint administratif et financier, de prolonger le mandat de M^{me} Rose Aléwa Gnofam-Napo jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour organiser de nouveaux appels à candidatures et prendre toute décision utile afin d'assurer le recrutement de ces trois postes selon les standards internationaux.

Compte tenu de l'instauration, dans les nouveaux statuts adoptés par la 33^e session ministérielle (N'Djamena, 4-5 mars 2011), d'une évaluation interne des agents du Secrétariat général, le Bureau invite le Secrétaire général à l'avenir à transmettre confidentiellement au ministre de tutelle les résultats de l'évaluation interne des agents concernés. Il l'invite également à mettre à profit la période de probation de six mois des agents recrutés pour vérifier leur opérationnalité au poste auquel ils ont été affectés.

7. Présentation sur le Portail francophone du sport

Invités à faire le point sur l'avancement de ce dossier, les représentants de l'Insep de Paris dressent d'abord l'historique de l'élaboration du Portail francophone du sport depuis 2006, projet visant à promouvoir la langue française dans le monde du sport. Ils évoquent les cinq principaux objectifs du Portail : l'accès aux sources d'information multimédia en français ; la communication avec et entre les acteurs du mouvement sportif, les enseignants, les étudiants ; la collaboration entre les pays pour la réalisation de projets partagés ; la production d'outils facilitant le traitement de l'information ; la publication des travaux réalisés en français. Ils citent ensuite les deux missions confiées à l'Insep portant d'une part sur la formation et d'autre part sur la création et la mise en ligne du Portail dont ils présentent l'arborescence et les différentes fonctionnalités. Ils dressent enfin un programme de développement pour les années à venir, incluant la création d'un comité éditorial pour assurer l'alimentation régulière du Portail. L'accès du Portail au public est effectif sur le site : www.conféjes.fr.

Au nom du Bureau, le président félicite le Secrétaire général et le partenaire de la Conféjes, l'Insep de Paris, pour l'élaboration de ce portail et les encourage à poursuivre leurs efforts.

8. Note sur le projet de Politique Jeunesse de la Francophonie

Le président relève que, lors de la dernière session de la Commission de coopération et de programmation du Conseil permanent de la Francophonie, l'importance d'inclure l'ensemble des acteurs de la Francophonie et en particulier la Conféjes dans le processus d'élaboration d'une politique jeunesse de la Francophonie a été soulignée.

9. Note sur le financement de la programmation

Le Secrétaire général rappelle que le budget quadriennal adopté en 2009 s'élevait à sept milliards trois cent quatre-vingt cinq millions de francs CFA, soit une moyenne d'un milliard huit cent quarante-six millions de francs CFA par an. Il appelle l'attention sur un écart de l'ordre de 30% entre le budget voté et les contributions effectivement perçues, qui avoisinent un milliard de francs CFA. Appuyant son exposé sur des graphiques qui montrent une baisse progressive entre 2005 et 2011, il souligne que cette récession n'est pas sans conséquences sur les résultats escomptés, notamment en ce qui concerne la participation des femmes, et qu'elle met en péril la poursuite des programmes. Il plaide donc pour une amélioration du financement de l'institution, compte tenu de réalisations satisfaisantes sur le terrain et d'une gestion financière améliorée.

Il rappelle par ailleurs la décision de 2006 engageant les États et gouvernements membres à annoncer officiellement leurs contributions volontaires par écrit et fait valoir que ces annonces devraient idéalement intervenir un mois avant les sessions pour permettre l'adoption d'une programmation en cohérence avec les ressources disponibles. Il note que si l'essentiel du financement de la programmation est supporté par

les pays du Nord, les pays du Sud y contribuent également à travers le Fonds commun. De plus, il est possible pour les États et gouvernements, comme pour les partenaires, de financer directement des projets.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs stratégiques en 2012, le Secrétaire général annonce qu'il manque 134 millions de francs CFA pour financer les actions prévues. Les pistes pour combler ce montant sont : de nouvelles annonces de contributions, des reliquats à prélever du fonds de réserve et la recherche d'autres financements. Il attire en outre l'attention sur la nécessité, dans ce contexte, d'une attitude réaliste en ce qui a trait à l'élaboration de la prochaine programmation quadriennale.

Le Bureau prend acte des préoccupations légitimes exprimées par le Secrétaire général.

10. **État des préparatifs des 7^{es} Jeux de la Francophonie (Nice, France – 2013)**

Le directeur du CIJF, M. Mahaman-Lawan Sériba, exprime sa gratitude à la Conféjes pour la tribune régulièrement offerte et salue le fort taux de réalisation des actions dont une partie concourt à la préparation des Jeux de la Francophonie. Il relève que l'édition niçoise se tiendra dans moins de 17 mois. Il rappelle le concept original de cet événement festif alliant sport et culture, caractérisé par une solidarité exemplaire et qui a vocation à réunir les jeunes des 75 États et gouvernements membres de la Francophonie.

Les Jeux de Nice, placés sous le signe de la diversité, de la solidarité et de l'excellence, se dérouleront du 6 au 15 septembre 2013. Outre les disciplines habituelles, de nouvelles épreuves attractives ont été introduites telles : les arts de la rue, la lutte africaine, la création numérique ou écologique. Des points focaux ont été désignés pour communiquer sur les Jeux au niveau national. À ce jour, 50 États et gouvernements se sont engagés, auxquels devrait s'ajouter tout prochainement Djibouti qui vient d'en manifester l'intention.

Le directeur, qui signale l'introduction de l'inscription en ligne, lance un vibrant appel aux délégations pour qu'elles se mettent à jour afin de finaliser le calendrier des concours culturels et des épreuves sportives, la sélection finale des artistes et les tirages au sort devant intervenir avant le 15 décembre 2012. Il assure que Nice et la région Côte d'Azur sont à pied d'œuvre pour accueillir des Jeux modernes et écologiques. Il souligne le regain d'intérêt des fédérations sportives internationales et la signature de conventions avec chacune. Il exprime également toute sa satisfaction quant à la coopération exemplaire entre la Conféjes et le CIJF dans le cadre de l'organisation des Jeux. Insistant sur la dimension de l'excellence mise de l'avant, qui augure de jeux de qualité, il conclut son exposé en présentant un diaporama des différents sites prévus.

Tout en félicitant la ville de Nice pour le choix des thèmes de la diversité, du partage et de la solidarité, qui vont dans le sens de l'enrichissement mutuel des jeunes des différentes parties du monde dans un esprit de solidarité internationale, le ministre burundais exprime son inquiétude quant à l'obtention de visas pour les jeunes participants. Il appelle les autorités françaises à veiller à faciliter leur obtention.

En réponse à cette préoccupation, le directeur du CIJF signale que cette question a été soulevée lors de l'examen de la candidature niçoise. Il assure qu'aussitôt, la partie française a désigné une personne pour travailler spécifiquement sur la question des visas. Des indications précises seront données quant à la procédure à suivre. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il souhaite que la préparation se fasse suffisamment en amont. Le CIJF pour sa part fera tous les efforts pour ce qui est du respect des délais pour les qualifications.

Le chef de la délégation française confirme que des instructions ont été données dans ce sens dès que la France a été choisie. Il remercie l'POIF d'avoir déclenché une réunion technique sur ce sujet avec le point focal, un responsable de l'immigration et le service des Affaires étrangères. Il affirme que tout sera fait pour que la France reste la terre d'accueil qu'elle a toujours été.

Ayant proposé qu'une décision des ministres soit prise à l'effet d'inviter tous les États et gouvernements membres à participer aux Jeux de Nice, le Secrétaire général souhaite, parallèlement à l'organisation du camp d'entraînement pour les Jeux olympiques de 2012, pouvoir organiser la présence de la Conféjes à Londres.

En conclusion de ce point, le président adresse les remerciements du Bureau à l'OIF, au CIJF et au CNJF pour les dispositions prises.

11. Présentation et étude des conclusions des travaux des experts, du projet de relevé de décisions relatives au compte rendu des activités 2011 du Secrétariat général et à la programmation 2012

Le Bureau adopte le rapport de la réunion des experts tenue les 2 et 3 avril 2012 en préparation de sa 10^e réunion et approuve les projets de décisions issus de ses travaux.

12. Adoption du relevé de décisions

Le Bureau adopte le Rapport général de ses travaux. Il adopte également le Relevé de décisions de cette 10^e réunion ainsi que la motion de remerciements adressée aux autorités burundaises qui y est annexée.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

10^e réunion du Bureau de la Conféjes Bujumbura (Burundi), les 5 et 6 avril 2012

Décision n°01/CONFÉJES/B10-2012 : Rapport d'activités

Le Bureau approuve le rapport d'activités présenté par le Secrétaire général et se félicite du taux de réalisation exceptionnel de la programmation 2011 puisque les 40 actions programmées ont été réalisées.

Le Bureau tient aussi à souligner la grande qualité, tant sur la forme que sur le fond, du document présenté.

Décision n°02/CONFÉJES/B10-2012 : Départ d'un Commissaire aux comptes

Le Bureau prend acte avec regret du prochain départ de M. Jean-Yves CHRETIEN et le remercie pour son action efficace pendant deux ans à la CONFÉJES. Il remercie également le Canada-Québec pour la mise à disposition de cet expert particulièrement compétent.

Décision n°03 /CONFÉJES/B10-2012 : Nomination de Commissaires aux comptes

Le Bureau prend acte de la nomination par la France de M. Philippe DUBOSCQ, Commissaire aux comptes, en remplacement de M. Jean-François GUILLOT, ainsi que de Mme Danielle GAGNON par le Canada-Québec en remplacement de M. Jean-Yves CHRETIEN.

Décision n°04/CONFÉJES/B10-2012 : Rapport des Commissaires aux comptes

Le Bureau adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2011.

Décision n°05/CONFÉJES/B10-2012 : Quitus au Secrétaire général

Le Bureau donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Décision n°06/CONFÉJES/B10-2012 : Rapport financier

Le Bureau adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général tout en le félicitant pour la qualité de sa gestion des ressources mises à sa disposition et en l'invitant à poursuivre ses efforts en la matière.

Décision n°07/CONFÉJES/B10-2012 : Règlement administratif et financier

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général pour rédiger et diffuser un règlement administratif et financier précisant l'application des principes comptables ainsi que les responsabilités des divers intervenants au niveau comptable et administratif.

Décision n°08/CONFÉJES/B10-2012 : Optimisation de la trésorerie

Le Bureau prend acte avec satisfaction des efforts accomplis dans ce domaine et invite le Secrétaire général à poursuivre l'optimisation de la trésorerie pour tous les comptes bancaires de la CONFÉJES.

Décision n°09/CONFÉJES/B10-2012 : Budget de fonctionnement

Le Bureau adopte le budget de fonctionnement 2012 du Secrétariat général, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent quarante-neuf millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent soixante-quinze FCFA (249 957 575 FCFA).

Décision n°10/CONFÉJES/B10-2012 : Accord d'établissement

Le Bureau adopte le projet actualisé d'accord d'établissement, étant considéré que les modifications n'auront aucune incidence sur la masse salariale actuelle du Secrétariat général.

Décision n° 11/CONFESJES/B10-2012 : Nomination de cadres au Secrétariat général

Le Bureau décide :

- en ce qui concerne le poste de conseiller technique jeunesse, de prolonger le mandat de M^{me} Loraine Geoffrion jusqu'au 31 décembre 2012 ;
- en ce qui concerne le poste de conseiller technique sport, de prolonger le mandat de M. Jean-Michel Guernic d'une année, soit jusqu'au 31 mars 2013 ;
- en ce qui concerne le poste de directeur adjoint administratif et financier, de prolonger le mandat de M^{me} Rose Aléwa Gnofam-Napo jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour organiser de nouveaux appels à candidatures et prendre toute décision utile afin d'assurer le recrutement de ces trois postes, si possible sans solution de continuité dans le service.

Décision n° 12/CONFESJES/B10-2012 : Portail francophone du sport

Le Bureau appelle l'ensemble des Etats et gouvernements membres à communiquer régulièrement au Secrétariat général, pour publication sur le site, toutes informations, documents pédagogiques et archives sportives de tous genres, en liaison notamment avec le Mouvement sportif national, de manière à assurer une attractivité permanente du Portail francophone du sport, pour toutes les catégories d'utilisateurs potentiels.

Décision n° 13/CONFESJES/B10-2012 : Projet de politique Jeunesse de la Francophonie

Le Bureau mandate le Secrétaire général pour poursuivre la collaboration avec l'OIF en vue de définir une Politique Jeunesse de la Francophonie. Afin de rendre la plus opérationnelle possible cette démarche, il invite les Etats et gouvernements membres à transmettre avant le 30 avril au Secrétaire général leurs réflexions, orientations, propositions et commentaires sur le sujet.

Décision n°14/CONFESJES/B10-2012 : Programmation 2012

Le Bureau adopte la programmation 2012 présentée par le Secrétaire général tout en rappelant que sa mise en œuvre intégrale reste tributaire de la disponibilité effective des financements nécessaires.

Il donne donc mandat au Secrétaire général de procéder en tant que de besoin aux adaptations nécessaires selon l'enveloppe financière disponible.

Décision n°15/CONFESJES/B10-2012 : Contributions au financement de la programmation

Le Bureau invite les Etats et gouvernements membres à notifier par écrit au Secrétariat général avant la réunion du Bureau ou de la Conférence ministérielle toute annonce de contribution au financement de la programmation.

Décision n°16 /CONFESJES/B10-2012 : Informations bancaires

Le Bureau lance un appel pressant à tous les États et gouvernements membres pour qu'ils communiquent systématiquement au Secrétariat général des informations bancaires précises (SWIFT) pour l'identification de leurs virements.

Décision n° 17/CONFESJES/B10-2012 : Jeux de la Francophonie

Le Bureau appelle tous les Etats et gouvernements membres à participer aux 7^{es} Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Nice (France) du 6 au 15 septembre 2013 et à respecter les échéances fixées par le CIJF pour les différentes formalités d'inscription.

Décision n°18/CONFESJES/B10-2012 : Jeux Olympiques de Londres

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général de prendre toute initiative utile pour concourir à une présence significative du français lors des Jeux et assurer une forte visibilité de la CONFESJES, notamment dans le cadre du « Village africain » installé et animé par l'ACNOA.

Décision n°19/CONFESJES/B10-2012 : Accueil des réunions du Bureau

Le Bureau donne mandat au Secrétaire général d'effectuer une étude sur l'accueil de ses prochaines réunions à compter de 2016 et de la soumettre à la Conférence ministérielle de 2013.

Décision n°20/CONFESJES/B10-2012 : Locaux du Secrétariat général

Ayant pris acte de l'évolution de la situation immobilière mettant en cause à court terme l'hébergement d'une partie des services du Secrétariat général, le Bureau souligne la nécessité de dispositions urgentes à prendre par les autorités nationales pour l'hébergement du Secrétariat général à Dakar dans des conditions lui permettant de continuer à assurer au mieux ses différentes missions.

Motion de remerciements à M. René Hamaite

Ayant appris la perspective d'un proche départ à la retraite de M. René Hamaite, haut fonctionnaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Bureau tient à lui exprimer toute sa reconnaissance pour son entier dévouement à la cause de la CONFESJES depuis plus de 10 ans, tant dans le cadre de ses différentes instances que dans celui du Comité international des Jeux de la Francophonie. L'efficacité souriante et le sens de la diplomatie de cet expert seront particulièrement regrettés au sein de notre institution.

Motion de remerciement aux autorités burundaises

Le Bureau de la Conféjes, réuni en sa 10^e réunion à Bujumbura, les 5 et 6 avril 2012,

Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ses membres ont été l'objet depuis leur arrivée en terre burundaise ;

Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes ;

Adresse ses sincères remerciements au gouvernement de la République du Burundi et à M. Jean-Jacques Nyenimigabo, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de ses travaux ;

Prie ce dernier de bien vouloir transmettre l'expression de sa reconnaissance au Président de la République, Son Excellence Pierre Nkurunziza ;

Adresse également ses remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

LA NOUVELLE CLE DE REPARTITION DES COTISATIONS STATUTAIRES
(Adoptée en 2012 par décision n° 9/Conféjes/B10-2012)

1	Bénin	3 000 000	1,22%
2	Burkina Faso	3 000 000	1,22%
3	Burundi	3 000 000	1,22%
4	Cambodge	3 000 000	1,22%
5	Cameroun	3 000 000	1,22%
6	Cap-Vert	3 000 000	1,22%
7	Centrafrique	3 000 000	1,22%
8	Comores	3 000 000	1,22%
9	Congo Brazzaville	3 000 000	1,22%
10	Congo Démocratique	3 000 000	1,22%
11	Côte d'Ivoire	3 000 000	1,22%
12	Djibouti	3 000 000	1,22%
13	Egypte	3 000 000	1,22%
14	Gabon	3 000 000	1,22%
15	Guinée Bissau	3 000 000	1,22%
16	Guinée Conakry	3 000 000	1,22%
17	Haïti	3 000 000	1,22%
18	Liban	3 000 000	1,22%
19	Madagascar	3 000 000	1,22%
20	Mali	3 000 000	1,22%
21	Maroc	3 000 000	1,21%
22	Maurice	3 000 000	1,22%
23	Mauritanie	3 000 000	1,22%
24	Guinée Equatoriale	3 000 000	1,22%
25	Niger	3 000 000	1,22%
26	Roumanie	3 000 000	1,22%
27	Rwanda	3 000 000	1,22%
28	Sénégal	0	0,00%
29	Seychelles	3 000 000	1,22%
30	Tchad	3 000 000	1,22%
31	Togo	3 000 000	1,22%
32	Tunisie	3 000 000	1,22%
33	Vietnam	3 000 000	1,22%
34	Grèce	3 000 000	1,22%
35	Macédoine	3 000 000	1,22%
36	Bulgarie	3 000 000	1,22%
37	Canada Fédéral	21 364 075	8,69%
38	Canada Nouveau-Brunswick	5 682 600	2,31%
39	Canada Québec	21 364 075	8,69%
40	Fédération Wallonie-Bruxelles	13 149 725	5,35%
41	France	62 573 175	25,44%
42	Luxembourg	3 546 500	1,44%
43	Suisse	13 236 850	5,38%
	Total	245 917 000	100,00%

**RAPPORT GENERAL
DE LA REUNION DES EXPERTS**

Bujumbura (Burundi), les 2 et 3 avril 2012

RAPPORT

La réunion des experts préparatoire à la 10^e réunion du Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Conféjes) s'est tenue à Bujumbura les 1^{er} et 2 avril 2012.

Les États et gouvernements membres du Bureau représentés à cette réunion étaient : le Burkina Faso, le Burundi, le Canada/Nouveau-Brunswick, le Canada/Québec, la France, Maurice, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1. Cérémonie officielle d'ouverture

Le Secrétaire général, M. Youssouf Fall, remercie vivement les autorités du Burundi et en particulier le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, M. Jean-Jacques Nyenimigabo, pour les excellentes conditions de séjour et de travail offertes une nouvelle fois à la Conféjes. Il le remercie de s'être déplacé pour inaugurer cette réunion préparatoire à celle du Bureau, les 5 et 6 avril.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Nyenimigabo se réjouit de la tenue de cette 10^e réunion du Bureau dans son pays à la suite de la 32^e session ministérielle, en mars 2009. Au nom du Président Pierre Nkurunziza, il renouvelle l'engagement du Burundi en faveur des actions de la Conféjes. Il salue les réalisations du Secrétaire général et de l'équipe qu'il anime, et remercie les membres du Bureau d'avoir choisi son pays pour abriter leurs travaux. Enfin, il se félicite de l'effort consenti par son gouvernement pour l'organisation de cet événement l'année où sera célébré le cinquantenaire de l'Indépendance du Burundi.

2. Formation du bureau de séance

Conformément à la décision de la 33^e session ministérielle (N'Djamena, 4-5 mars 2011), le bureau de séance est composé comme suit :

- Président : Tchad ;
- Premier vice-président : Burundi ;
- Second vice-président : Niger.

En l'absence de la Centrafrique, il est convenu que le Niger assumera le rôle de rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

La réunion des experts adopte l'ordre du jour de ses travaux, modifié en cours de séance.

4. Compte rendu des activités du Secrétaire général

Le Secrétaire général présente son rapport au titre de l'année 2011, en précisant que le document a été mis à la disposition des délégations au format électronique il y a quelque temps. Il note une baisse de contributions des États et gouvernements en 2011, avec pour effet la réduction du budget affecté à la programmation. Il précise que, par rapport au budget initial adopté par la 32^e session ministérielle (un milliard 780 millions F CFA au titre de l'année 2011), seulement un milliard 46 millions F CFA ont été reçus. La programmation a toutefois pu être exécutée en moins de neuf mois, à un coût total d'un milliard 195 millions F CFA, en revoyant à la baisse le nombre de participants, le budget obtenu ayant été complété par des crédits non affectés provenant du Fonds commun. Le Secrétaire général souligne ensuite les points marquants de l'année 2011.

Au titre de l'action politique et diplomatique, il mentionne la participation régulière aux réunions majeures de la Francophonie ainsi que l'audience avec le secrétaire général de la Francophonie en compagnie du président en exercice de la Conféjes. Il signale également avoir été reçu par le Premier ministre du Niger et avoir rencontré plusieurs ministres membres de la Conféjes. Il relève l'organisation, au siège de l'OIF, du Forum des élus francophones du sport, en présence du secrétaire général Abdou Diouf, ainsi que la participation à des événements internationaux de grande envergure tels que les Jeux de l'Océan Indien pour renforcer la visibilité de la Conféjes au sein de la Francophonie et sur la scène internationale.

S'agissant des partenariats, il évoque tout d'abord ceux tissés entre la Conféjes et les 43 ministères membres. Puis il cite les partenariats engagés avec les structures francophones (OIF, Confémen, AIMF) et avec l'Office franco-québécois de la jeunesse. De nombreux partenariats ont également été noués avec le Mouvement sportif international, l'Acnoa et l'Ama notamment, mais aussi avec les CNO francophones. La Conféjes a par ailleurs œuvré pour que ses États membres signent la convention antidopage de l'Unesco, ce que presque tous ont fait, sauf quatre ou cinq. Le Secrétaire général cite encore : les actions menées au Rwanda avec la Fondation Jeunesse, sport et paix, celles conduites au Burundi avec Sports sans frontières, la convention signée avec la région Pas-de-Calais pour préparer quelque 80 sportifs aux Jeux olympiques de 2012, la formation de journalistes sportifs du Maghreb avec CFI et, enfin, le projet de création d'un Portail francophone du sport avec l'Insep de Paris.

Quatre publications ont été réalisées en 2011 : *Rapport d'activités du Secrétaire général*, *Guide de détection de jeunes talents en athlétisme*, *Répertoire des métiers connexes au domaine des loisirs*, *Guide de formation aux activités physiques destinées aux personnes vivant avec un handicap*. Le Secrétaire général saisit l'occasion pour remercier les experts qui ont contribué à la rédaction de ces documents à vocation pédagogique.

En matière de ressources humaines, il indique avoir poursuivi sa politique de renforcement des capacités des cadres et agents à travers leur participation aux retraites du personnel. Un séminaire a par ailleurs été organisé sur les règles financières et comptables adoptées par la 33^e session ministérielle en mars 2011, de même qu'un stage de formation à l'utilisation du logiciel Sage à la suite de l'adoption du nouveau plan comptable.

En ce qui concerne la gestion financière, outre le stage déjà cité, les agents comptables ont bénéficié d'un accompagnement par un expert pour la préparation des documents financiers. Une opération de réforme du matériel a été conduite avec succès. Enfin, l'accent a été mis sur une politique de rigueur, le recouvrement des contributions des États et gouvernements membres et la réduction du nombre des comptes bancaires, suivant la recommandation des commissaires aux comptes.

À propos du renouvellement des postes, le Secrétaire général rappelle la reconduction pour un mandat de trois ans du directeur de la Jeunesse et de son adjoint ainsi que du directeur des Sports, une directrice adjointe ayant par ailleurs été nommée pour trois ans. Il évoque les cas de la conseillère Jeunesse, du conseiller Sports et de la directrice administrative et financière adjointe, dont les mandats sont arrivés à terme le 30 mars et sur lesquels le Bureau devra statuer. Enfin, le directeur du Protocole, à la retraite depuis le 1^{er} janvier, a été embauché comme consultant pour la réunion du Bureau en attendant son remplacement et un agent d'entretien partira également à la retraite en 2012.

Au titre du suivi des décisions, le Secrétaire général se félicite que sur les 24 décisions prises à la 33^e session ministérielle, toutes aient été exécutées entièrement sauf une, qui comprend huit recommandations des commissaires aux comptes dont seulement deux n'ont pas encore été mises en œuvre : l'élaboration d'un manuel de procédures et l'optimisation de la trésorerie. Il s'engage à ce que cela soit fait d'ici fin 2012.

Abordant la question des bilans sectoriels, il souligne que les 40 actions prévues (19 actions stratégiques, les onze actions du programme Jeunesse, les neuf actions du programme Sports et une action portant sur l'égalité hommes-femmes) avaient toutes été réalisées fin décembre. Invités à en présenter les principaux résultats, les collaborateurs du Secrétaire général font état :

- pour ce qui est des actions stratégiques, d'une notoriété accrue, du développement de partenariats dans l'optique d'une mutualisation des moyens, de l'appréciation des programmes de formation des cadres par les pays bénéficiaires et les partenaires, avec 12 instituts sur 18 ayant adhéré au système LMD, 27 boursiers dont six femmes, la reconnaissance par le Cames du CTS-STAPS, l'amélioration de

la communication à travers le site internet de la Conféjes, les lettres d'information et les publications citées ;

- en ce qui concerne le programme Jeunesse, d'un investissement, dans le cadre du FIJ, de 300 millions F CFA sur trois ans répartis entre 145 projets bénéficiant à 307 filles et 321 garçons, représentant la création de 628 emplois. Outre un financement ce fonds comprend un concours et des formations à l'entrepreneuriat dont vingt pays sont bénéficiaires, incluant deux pays en sortie de crise. Les autres actions Jeunesse incluent des formations visant à renforcer les capacités des jeunes et des associations (conduites addictives, volontariat, gestion de centres) qui ont bénéficié à onze pays. Des actions de formation sur le thème « jeunesse, sport et paix » ont aussi été menées en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest et, de manière générale, l'accent a été mis sur la formation des formateurs pour un effet multiplicateur ;
- en ce qui concerne le programme Sports, d'une plus grande présence francophone aux événements, de la mise en valeur du sport comme vecteur de paix et de cohésion sociale, avec des actions conduites de manière collégiale par les programmes Jeunesse et Sports, la fabrication de matériel de sport ou la formation d'animateurs polyvalents par exemple. La production des guides cités par le Secrétaire général reflètent l'accent mis en 2011 sur la question du handicap et sur la détection des jeunes talents. Ces publications répondent en partie au problème de la réduction budgétaire, l'idée étant de consolider les formations et de toucher un plus grand nombre de personnes. L'objectif de renforcement des capacités des cadres féminins et d'une participation égale de femmes et d'hommes aux activités n'est pas encore atteint mais une évolution est constatée. Enfin, l'approche concernant l'accès des jeunes au sport de haut niveau s'inscrit dans la continuité de la détection des jeunes talents, avec l'orientation vers les centres régionaux d'entraînement existants, puis les centres de formation des athlètes et l'encadrement par la Conféjes de camps d'entraînement. Des résultats sont enregistrés avec d'ores et déjà une quinzaine de jeunes sportifs qualifiés pour les Jeux olympiques ;
- en ce qui a trait à l'égalité hommes-femmes, de la révision du cadre de référence du GTCF, de la cooptation de la présidente du GTCF au GTI, de l'augmentation du taux de participation des femmes et des jeunes filles avec un taux de 39,5% en 2011 versus 33,6% en 2010. À cet égard, il est précisé que la réduction du nombre des participants induite par la diminution du budget a eu une incidence négative sur la proportion de candidatures féminines proposées par les pays bénéficiaires.

En conclusion, le Secrétaire général relève que ce rapport n'est pas exhaustif et que les bilans détaillés de chaque programme figurent dans le document qui a été mis à la disposition des délégations. Il espère que les États et gouvernements membres mesurent les efforts déployés et l'importance du travail abattu, en précisant qu'autant que possible, depuis 2005, il a tenté de conformer la programmation avec le Cadre stratégique décennal de la Francophonie, tout en veillant à l'application scrupuleuse des décisions ministérielles et des recommandations des commissaires aux comptes. Il se réjouit de pouvoir présenter un taux de réalisation de 100% des actions prévues.

• **Débats**

Avant d'ouvrir les débats, le président note avec satisfaction que toutes les actions prévues au titre de la programmation 2011 ont été exécutées en dépit de délais très courts.

Les intervenants ont félicité le Secrétaire général pour les actions réalisées et pour la clarté de son compte rendu. Ils ont appuyé la stratégie de reconnaissance accrue de la Conféjes au sein de la communauté francophone. Ils ont également pris acte des progrès en matière d'égalité hommes-femmes malgré une situation peu favorable. Le Secrétaire général a invoqué à l'appui de ces résultats la prise de conscience politique des pays sur l'importance de ce sujet, l'action des femmes représentant le GTCF au sein des ministères ainsi que l'action de plaider du Secrétariat général auprès de ses États membres.

En réponse à une question sur la gestion axée sur les résultats (GAR), le Secrétaire général précise que la conception même de la programmation quadriennale s'était appuyée sur 13 objectifs stratégiques dont le rapport d'activités tente aujourd'hui d'analyser le degré d'atteinte. Il relève toutefois qu'il s'agit d'un exercice difficile, qui implique de surcroît que les acteurs de terrain soient également formés à cette

approche pour permettre l'analyse des résultats. La question de l'appropriation par les pays et des limites de la responsabilité de la Conféjes à cet égard a été soulevée. Tout en prenant acte du facteur « coût », il a été suggéré de voir si la Conféjes ne pouvait pas organiser plus de formations et élaborer des outils harmonisés à mettre à la disposition des États membres dans ce sens. Dans le cas du FIJ, par exemple, un tel outil permettrait de capitaliser les résultats et d'étayer le plaidoyer pour l'obtention de financements additionnels.

S'agissant du suivi des recommandations du rapport de l'étude d'impact du FIJ réalisée en 2011, le Secrétaire général envisage une opération de communication pour approcher de potentiels partenaires financiers. La recommandation visant à modifier l'intitulé du FIJ pour le transformer en programme afin qu'il ne soit pas perçu uniquement comme un fonds est un principe acquis mais il reste à voir quand et comment l'appliquer. Enfin, bien que les mécanismes nationaux n'aient pas été répertoriés de manière précise, le Secrétaire général rappelle que, selon le rapport, le FIJ a stimulé la création par les pays de fonds nationaux. Il cite à l'appui les cas du Burundi et du Tchad. Les représentants du Sénégal et du Burkina Faso attestent également que tel est le cas dans leurs pays respectifs. Ils témoignent en outre de l'impact positif des formations organisées par la Conféjes et des résultats concrets obtenus en matière de détection de jeunes talents, avec notamment plusieurs jeunes athlètes sénégalais bénéficiaires des interventions de la Conféjes qualifiés pour les Jeux olympiques, dont un en handisport.

En réponse aux interrogations sur l'impact des publications, le Secrétaire général annonce que leur efficacité et leur pertinence seront mesurées dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des programmes prévue à la fin de l'année, sous réserve des financements disponibles. Cette démarche, qui devrait dégager des pistes de réflexion pour resserrer encore la future programmation, a été saluée. Une délégation a souligné l'évolution de la programmation de la Conféjes, passée d'une logique de guichet à une concentration des actions et à une approche structurante, avec l'établissement de priorités et l'optimisation des moyens, et, enfin, le passage obligé de l'appropriation par les États membres.

Au terme des débats et sur proposition du président, la réunion des experts adopte le rapport et félicite le Secrétaire général et ses collaborateurs pour la qualité du travail accompli.

5. État des préparatifs des 7^{es} Jeux de la Francophonie à Nice (France) en 2013

Le directeur du CIJF, M. Mahaman-Lawan Sériba, souligne la collaboration féconde avec la Conféjes dans la préparation des Jeux de la Francophonie et relève que l'édition niçoise se tiendra dans moins de 17 mois. Il rappelle le concept original de cet événement festif alliant sport et culture, caractérisé par une solidarité exemplaire et qui a vocation à réunir les jeunes des 75 États et gouvernements membres de la Francophonie.

Les Jeux de Nice, placés sous le signe de la diversité, de la solidarité et de l'excellence, se dérouleront du 6 au 15 septembre 2013. Sept disciplines sportives sont proposées : athlétisme, lutte libre et lutte africaine, basket-ball, football, judo, tennis de table, handisport, cyclisme sur route. Sept concours culturels sont organisés : chanson, conte, danse, littérature, photo, arts plastiques et visuels, arts de la rue. Deux activités de développement sont également programmées : création numérique et écologie. À ce jour, 50 États et gouvernements se sont engagés dont 37 préinscrits et 22 ayant réglé leurs frais d'inscription. Outre les différents préparatifs en vue de cette 7^e édition, le processus de désignation du pays hôte des Jeux de 2017 a été lancé et le Conseil d'orientation du CIJF est dans l'attente d'éléments devant compléter le dossier de candidature du Tchad.

Le directeur conclut son exposé en commentant un diaporama présentant les sites de Nice tant en ce qui concerne l'hébergement (3 000 places réparties entre huit résidences universitaires) que les installations sportives et culturelles, regroupées en deux grands pôles. Il annonce que France Télévision a accepté d'être le radio-télédiffuseur des Jeux. Enfin, il signale que le travail va bon train avec les interlocuteurs niçois, dans l'attente de l'officialisation du comité national, sous la forme d'un groupement d'intérêt public permettant de réunir à la fois des financements publics et privés.

Ayant transmis les regrets des autorités niçoises, le représentant de la France complète cette présentation en décrivant le schéma financier de l'événement et en évoquant la question linguistique, qui freine la participation de certaines délégations, notamment des pays observateurs, compte tenu de la rareté des locuteurs francophones dans certains d'entre eux.

6. Présentation sur l'état d'avancement du projet de Portail francophone du sport

Le conseiller Sports de la Conféjes, M. Jean-Michel Guernic, dresse l'historique du projet de Portail francophone du sport depuis le colloque international sur le sport en Francophonie organisé à Bucarest en 2006, où plusieurs participants avaient déploré l'insuffisance de la circulation de l'information en langue française dans le domaine du sport, jusqu'à sa présentation au 2^e Forum des élus francophones du sport international et africain, en novembre 2011. Il cite les principaux objectifs du projet, à savoir : faciliter les échanges d'information et d'expériences dans les domaines de l'éducation physique et du sport pour l'enseignement, la formation et l'entraînement ; appuyer les travaux des enseignants-chercheurs ; mettre en place une « mémoire du sport africain » par la réunion de documents d'archive.

Dans la phase expérimentale du projet, la Conféjes a décidé de s'appuyer sur les instituts de formation de cadres du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. Plusieurs stages de formation des administrateurs des plateformes nationales ont été organisés dans les pays concernés et à l'Insep de Paris. Ces administrateurs bénéficient en outre d'un suivi personnalisé de la part de l'Insep, principal partenaire technique du projet. Enfin, une mission conjointe Conféjes-Insep a visité chaque pays en octobre-novembre 2010 pour une mission d'évaluation et de sensibilisation du Mouvement sportif national. Devant le succès de cette première phase, la Conféjes a récemment décidé d'étendre le projet aux pays suivants : Madagascar, Congo, Liban, Maroc, Roumanie, Suisse et Tunisie. L'année 2012 doit être celle de la mise en service du projet dans sa forme définitive, de l'ouverture au public et, au gré des propositions faites à la Conféjes, à l'ensemble des pays membres.

7. Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière

À l'invitation du président, la directrice administrative et financière adjointe de la Conféjes lit le projet de rapport de la Commission administrative et financière, dont les travaux ont porté sur : le rapport des commissaires aux comptes, le compte rendu financier de l'exercice 2011, les projets de budget de fonctionnement et de programmation 2012 ainsi que sur la situation des locaux du Secrétariat général et la réactualisation de l'Accord d'établissement.

Il ressort que les commissaires aux comptes, qui ont souligné les progrès réalisés en 2011 dans la gestion budgétaire et la tenue des livres comptables, proposent d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion. Ils ont formulé cinq recommandations qui seront reprises dans les projets de décisions du Bureau.

Le Secrétaire général a remercié la France pour la désignation de M. Philippe Duboscq comme commissaire aux comptes, en remplacement de M. Jean-François Guillot, et exprimé sa gratitude à M. Jean-Yves Chrétien, appelé à d'autres fonctions. La représentante du Canada-Québec a informé la Commission de la proposition de désignation de M^{me} Danièle Gagnon pour le remplacer dans cette fonction.

Le compte rendu financier de l'exercice 2011 présenté par la directrice adjointe a été adopté sans observation. Le projet de budget de fonctionnement 2012 présenté par le Secrétaire général, équilibré en recettes et en dépenses au montant de 249 957 575 F CFA, a également été adopté en l'état. Il en va de même du projet de budget de la programmation 2012, resserrée pour tenir compte des financements prévisibles. Ce projet, où subsiste une différence de 21 millions F CFA, avait été envoyé à l'ensemble des États et gouvernements membre en novembre 2011.

La Commission a par ailleurs été saisie du problème concernant les locaux du Secrétariat général, évoqué depuis 2006 dans les instances de la Conféjes mais devenu plus urgent du fait de la résiliation du contrat de location entre l'État sénégalais et l'Agence immobilière du Sénégal relatif à l'immeuble qui accueille une partie des services du Secrétariat général. Tout en reconnaissant les importants efforts consentis depuis plusieurs années par les ministères de la Jeunesse et des Sports, la Commission a convenu de l'utilité de sensibiliser les nouvelles autorités sénégalaises compétentes, notamment le ministère en charge de l'urbanisme.

La Commission a en outre donné son accord à la réactualisation de l'accord d'établissement en vigueur depuis 2007 et noté que les modifications n'auront aucune incidence sur la masse salariale actuelle du Secrétariat général.

Les experts approuvent le projet de rapport de la Commission administrative et financière, sous réserve des amendements proposés en séance, ainsi que les neuf projets de décisions qui seront intégrés dans le projet de relevé qu'ils soumettront au Bureau. Ils félicitent le secrétaire général pour sa gestion.

8. Note sur le projet de Politique Jeunesse de la Francophonie

Après avoir souligné l'intensification des échanges et l'amélioration de la communication avec l'OIF, le Secrétaire général appelle l'attention sur les conclusions de la récente réunion de la Commission de coopération et de programmation du CPF concernant l'examen du projet de Stratégie Jeunesse de l'OIF. Il relève que la Commission a souligné l'importance d'accroître la collaboration entre les acteurs francophones pour une capitalisation des acquis et une complémentarité des ressources sur ce thème transversal à l'ensemble de la Francophonie. La Commission, qui a pris acte de l'annonce du dépôt par la Conféjes d'une contribution après la réunion statutaire du 5 avril 2012, a convenu de réexaminer le projet de stratégie en mai.

Dans cette perspective, le Secrétaire général, qui a déjà reçu les contributions d'un certain nombre d'États et gouvernements membres pour enrichir le document qui leur a été fourni, demande aux délégations de veiller à transmettre leurs observations finales avant le 30 avril.

• Débats

Au cours des échanges qui ont suivi, la qualité du document et de la démarche de la Conféjes, son expertise et son rôle en tant que promoteur de politiques de jeunesse et de sports depuis 1979 ont été relevés.

La France, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Sénégal, le Tchad et le Niger ont explicité les contributions qu'elles ont déjà transmises au Secrétariat général concernant, entre autres, les tranches d'âge ciblées et la prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Selon ces intervenants, une attention particulière doit également être accordée à la traduction de la diversité culturelle s'exprimant à travers la jeunesse francophone, dont les aspirations sont différentes, tout comme le sont les moyens et les priorités des États membres.

Les commentaires ont par ailleurs porté sur la nécessité d'éviter les doublons. Sur ce dernier point, le directeur de la jeunesse de l'OIF et le secrétaire général de la Conféjes se sont accordés sur la complémentarité des actions des deux institutions, sanctionnée par la signature d'un accord-cadre.

Les intervenants ont relevé une ambiguïté dans l'intitulé entre les termes « stratégie » et « politique », se demandant si l'objectif visé est un projet de stratégie de l'OIF ou bien s'il s'agit de contribuer à l'élaboration d'une politique jeunesse de l'espace francophone. Une interrogation concernant l'articulation avec les politiques nationales de jeunesse et les plans stratégiques adoptés par les États pour leur mise en œuvre a également été exprimée.

En tant que porteur du projet de Stratégie Jeunesse au niveau de l'OIF, M. Sériba témoigne de la demande des États que les institutions de la Francophonie recherchent toujours plus de synergie pour des raisons d'efficacité : c'est ainsi qu'au niveau du CIJF, le Conseil d'orientation a insisté pour la mutualisation des ressources humaines et financières, tant avec la Conféjes pour le volet sportif qu'à l'interne pour le volet culturel et la communication. Il assure le Bureau qu'en toute occasion, la Conféjes est sollicitée par l'OIF, citant à cet égard le Forum « Jeunesse et emplois verts » de Niamey, où l'institution a été associée, de la conception à la réalisation, aux côtés de l'IEPF, qui traite des questions d'environnement et de développement durable.

La stratégie proposée par l'OIF, dont la Commission de coopération a estimé qu'elle devait être allégée et retravaillée dans le sens d'une vision politique, se fonde sur un diagnostic et prend en compte les actions menées par une dizaine d'organisations internationales. Parmi les défis identifiés, M. Sériba signale l'autonomie, la citoyenneté et la solidarité, ainsi que la dimension centrale de l'implication des jeunes. Il précise que la demande d'enrichissement de cette stratégie par l'apport d'autres acteurs pour présenter une vision francophone globale est intervenue dans un deuxième temps, raison pour laquelle il a sollicité de la part des différentes institutions francophones le bilan de leurs réalisations. Enfin, tout en confirmant la tenue d'une nouvelle réunion sur ce sujet au mois de mai, il tient à rassurer sur le fait qu'il n'y a aucune remise en cause de la part de l'OIF quant à l'importance et au rôle de la Conféjes, ne serait-ce qu'au regard de son apport aux Jeux de la Francophonie.

Le Secrétaire général, qui insiste à son tour sur la complémentarité entre l'OIF et la Conféjes, rappelle le mandat qui lui a été confié par les ministres de la Jeunesse et des Sports de rechercher des synergies dans la réalisation d'actions pour la jeunesse. Le rapprochement avec l'OIF s'inscrit en outre dans le droit-fil de l'intégration de la Conféjes à la Charte de la Francophonie, à l'instar de la Confémen. Aux fins de clarification, le Secrétaire général lit un passage de la lettre reçue de la correspondante nationale du Canada, empêchée, qui salue l'accord-cadre signé entre l'OIF et la Conféjes, espérant qu'il favorisera un travail étroit, notamment pour l'élaboration de la Stratégie Jeunesse de la Francophonie.

9. Examen et adoption du rapport général de la réunion des experts et du projet de relevé de décisions

Le groupe des experts approuve le projet de relevé de décisions présenté par le rapporteur général, qui sera soumis au Bureau pour adoption et adopte le rapport général de ses travaux.

Le président félicite le rapporteur général pour la qualité du document produit. Il félicite le Secrétaire général, son équipe et les experts qui ont grandement contribué à la réussite des travaux. Ce dernier renouvelle ses remerciements à l'endroit des autorités burundaises pour la qualité de leur accueil.

Il est ensuite procédé à la clôture des travaux en présence du Ministre Nyenimigabo.

**RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET
FINANCIERE (CAF)**

Bujumbura (Burundi), le 02 avril 2012

La Commission administrative et financière s'est réunie à l'hôtel « sources du Nil » le lundi 2 avril.

Les Etats et gouvernements suivants ont pris part à cette réunion :

- Burkina Faso
- Burundi
- Fédération Wallonie Bruxelles
- Canada/Nouveau-Brunswick
- Canada-Québec
- France
- Niger
- Sénégal
- Tchad

Après l'ouverture des travaux à 8h30 et les souhaits de bienvenue du Secrétaire général, M. René Hamaité (Fédération Wallonie-Bruxelles) est désigné pour diriger les travaux pour le biennium 2012-2013. Le rapporteur est Mme Rose Aléwa Gnofam, Directrice administrative et financière adjointe de la CONFEJES.

Le projet d'ordre du jour, envoyé à toutes les délégations le 18 janvier 2012 et n'ayant fait l'objet d'aucune observation écrite, est adopté comme suit

- Rapport des commissaires aux comptes
- Note du Secrétaire général
- Compte-rendu financier de l'exercice 2011
- Projet de budget de fonctionnement 2012
- Note sur le financement de la programmation et examen du projet de programmation 2012
- Note relative à la situation des locaux du Secrétariat général
- Projet d'actualisation de l'accord d'établissement (2007)

1/RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Dans leur rapport les commissaires aux comptes ont tout d'abord dressé un bilan de l'exécution par le Secrétariat général des recommandations faites lors de leur précédente mission.

Les recommandations suivantes ont été suivies d'effet :

- procéder au recouvrement des sommes dues par Ecobank,
- mettre en place la commission de réforme des matériels obsolètes et procéder à leur déclassement,
- respecter les dispositions des Textes Fondamentaux relatives aux procédures d'achat,
- procéder systématiquement en fin d'exercice au verrouillage informatique des livres et journaux comptables et mettre en place la liste des agents habilités pour y procéder.

Trois sont reconduites pour 2012 :

- rédiger et diffuser un règlement administratif et financier après l'adoption des nouveaux statuts (en cours de réalisation),
- poursuivre l'optimisation de la trésorerie pour tous les comptes bancaires de la CONFÉJES,
- établir un registre des spécimens des signatures et des visas des agents autorisés à signer les chèques, à procéder aux virements bancaires et à la signature de tous documents administratifs (ce registre vient d'être produit pour 2012).

Les dotations budgétaires ouvertes en 2011 pour le budget de fonctionnement s'élèvent à 231 527 000 FCFA. Elles ont été employées à 99,97%. Pour le budget des programmes, elles s'élèvent à 1 190 561 592 FCFA, soit légèrement inférieures aux dotations prévues dans le document de programmation 2011. Le taux de consommation global est de 76,18%. Les tableaux relatifs au bilan d'exécution détaillé des différents budgets figurent en annexe.

Il en est de même pour le compte de résultat 2011 et le bilan au 31 décembre 2011.

Les commissaires aux comptes soulignent par ailleurs l'importance des cotisations et contributions à recevoir des Etats membres :

- 53 078 641 FCFA au titre du FIJ,
- 124 324 399 FCFA au titre du fonctionnement (contributions statutaires),
- 71 768 676 FCFA au titre du Fonds commun.

Des tableaux détaillés sont joints en annexe.

Après avoir proposé 5 recommandations qui seront reprises in fine dans les projets de décisions, les commissaires aux comptes soulignent les progrès significatifs réalisés en 2011 dans la gestion budgétaire et la tenue des livres comptables. Ils encouragent le Secrétariat général à poursuivre dans cette voie, notamment par la mise en œuvre d'un contrôle périodique des opérations budgétaires et comptables au sein du service comptable et de la direction administrative et financière.

Pour conclure, ils proposent d'accorder le quitus à M. Youssouf Fall, Secrétaire général de la CONFÉJES au titre de la gestion de l'exercice 2011.

2/NOTE DU SECRETAIRE GENERAL :

Il remercie tout d'abord les commissaires aux comptes qui ont effectué leur travail à une période tendue au Sénégal et ajoute des remerciements particuliers à M. Jean-Yves Chrétien qui quitte la CONFÉJES pour d'autres fonctions après 2 ans d'excellent travail. Il forme le vœu que les autorités responsables du Canada-Québec puissent très rapidement désigner son remplaçant.

Il remercie également la France pour la désignation de M. Philippe Duboscq qui a remplacé M. Jean-François Guillot.

S'agissant du rapport des commissaires aux comptes, il s'attache particulièrement aux points suivants :

- Plusieurs Etats et gouvernements ne communiquent toujours pas les informations nécessaires pour identifier leurs versements. Une information bancaire (SWIFT) est indispensable à la CONFÉJES pour assurer un suivi plus efficace des contributions versées et éviter des rappels inopportuns ;
- La réalisation d'un manuel des procédures nécessite une étude dont le coût a été évalué à 4 500 000 FCFA. Une inscription au budget de fonctionnement de 2012 a été faite à cette fin.
- Le registre des spécimens de signatures vient d'être mis à jour pour 2012.
- Le faible taux d'exécution du FIJ au 31 décembre 2011, remonté à 79,76% fin mars 2012 s'explique d'une part par le lancement seulement en juillet de la procédure 2011 et par le versement en plusieurs tranches des financements aux bénéficiaires. A ce jour, seuls 4 pays n'ont pas encore reçu les versements 2011.

Après un court débat portant notamment sur les modalités d'utilisation des crédits non consommés et sur l'apparente progression actuelle des arriérés de versements, la représentante du Canada-Québec informe de la proposition de désignation de Mme Danièle Gagnon au poste de commissaire aux comptes.

Enfin le rapport des commissaires aux comptes ainsi que les recommandations qui y sont contenus sont adoptés. Il est proposé d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion 2011 tout en le félicitant et l'invitant à poursuivre ses efforts pour une meilleure gestion des ressources mises à sa disposition.

3/COMPTE RENDU FINANCIER :

Présenté par la directrice administrative et financière adjointe, il porte sur la comptabilité générale et sur l'exécution de la programmation 2011. Le document remis aux délégations comporte 2 parties, l'une présentant le bilan, le compte de résultat ainsi que quelques notes explicatives sur les états financiers, l'autre regroupant les divers documents annexes. L'ensemble a été vérifié et certifié par les commissaires aux comptes.

Le compte rendu est adopté sans observation.

4/ PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012 :

Le Secrétaire général rappelle que le budget de fonctionnement n'a pas évolué depuis celui arrêté par la réunion du Bureau de 2008. Pour tenir compte de l'augmentation des coûts de fonctionnement, notamment des frais de transport intérieur, des indemnités de départ à la retraite de deux agents et de la recommandation des commissaires aux comptes visant l'élaboration d'un manuel des procédures, il est proposé de porter le budget de fonctionnement à la somme de 249 957 575 FCFA, soit une augmentation de 18 430 575 FCFA par rapport aux budgets inchangés de 2008 à 2011.

Afin d'équilibrer ce budget, il est proposé les recettes suivantes :

- Enregistrer en recettes la plus value de cession du matériel obsolète pour un montant de 4 040 575 FCFA ;
- Aligner le montant des cotisations des pays du Sud sur celles actuellement appliquées à la CONFEMEN, tout en incluant le Cambodge, récent adhérent à la CONFÉJES, sur la liste des contributeurs, ce qui porterait la contribution des pays du Sud à 105 000 000 FCFA, celle des pays du Nord restant inchangée à 140 917 000 FCFA.

Au cours du débat il est notamment proposé d'envisager, pour des raisons d'économie, d'organiser systématiquement les réunions du Bureau à Dakar. Le Secrétaire général fait observer que des engagements fermes ont déjà été pris par Djibouti pour 2014 mais propose de soumettre une note d'étude sur ce sujet pour l'après 2014 à la prochaine Conférence ministérielle.

La Commission administrative et financière propose d'adopter le projet de budget de fonctionnement tel que présenté par le Secrétaire général, équilibré en recettes et en dépenses au montant de 249 957 575 FCFA.

5/PROGRAMMATION 2012 :

Le Secrétaire général présente une étude faisant apparaître les distorsions significatives au fil des années entre le chiffrage de la programmation quadriennale 2009-2012 et les financements obtenus. Ceci a eu pour première conséquence une adaptation des programmes qui ont connu, en nombre de projets, une réduction importante. Il conviendra d'en tenir compte lors de l'élaboration de la prochaine programmation quadriennale et, sans doute, de faire des choix dans les secteurs abordés par la CONFÉJES en resserrant ses objectifs et en privilégiant ses domaines d'excellence.

Le projet de programmation 2012, envoyé à tous les pays membres en novembre 2011, tient compte des financements prévisibles et a été resserrée au maximum, y compris dans l'estimation du coût individuel de chaque projet. Après présentation et adoption du plan de financement présenté par le Secrétaire général subsiste cependant une différence de 21 millions FCFA. En l'absence de contributions volontaires plus importantes que prévues, il conviendra de rechercher le moyen d'équilibrer le budget, par exemple par une autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve.

Après quelques échanges, principalement sur les années à venir, le projet de programmation 2012 est adopté par la Commission administrative et financière.

6/SITUATION DES LOCAUX :

La solution de ce problème, évoqué depuis 2006 dans les instances de la CONFÉJES, devient aujourd'hui très urgente, du fait de la résiliation du contrat de location entre l'Etat sénégalais et l'Agence immobilière du Sénégal relatif à l'immeuble de la rue Huart qui accueille une partie des services du Secrétariat général.

Après avoir souligné que la résiliation du contrat n'est pas du fait de l'Etat sénégalais mais des héritiers du propriétaire, la délégation sénégalaise souligne que plusieurs propositions de relogement ont déjà été faites à la CONFÉJES, sans, apparemment, rencontrer l'adhésion du Secrétaire général.

Le Secrétaire général insiste à son tour pour porter la question à la connaissance des Ministres afin qu'une solution satisfaisante puisse être apportée à ce problème.

Après débat, il apparaît que la CONFÉJES reste ouverte à toute proposition officiellement présentée et dispose par ailleurs d'un budget d'environ 100 millions FCFA pour rendre, si nécessaire, fonctionnels les locaux qui seraient mis à sa disposition. La commission administrative et financière convient de l'utilité de

sensibiliser les nouvelles autorités sénégalaises compétentes, notamment le ministère en charge de l'urbanisme, nonobstant les importants efforts réalisés depuis plusieurs années par l'Etat du Sénégal.

7/ACTUALISATION DE L'ACCORD D'ETABLISSEMENT :

La commission administrative et financière donne son accord à l'actualisation de l'accord d'établissement en vigueur depuis 2007 et note que les modifications n'auront aucune incidence sur la masse salariale actuelle du Secrétariat général.

La commission administrative et financière propose à la réunion des experts de soumettre au Bureau les projets de décision suivants :

- Accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 ;
- Rédiger et diffuser un règlement administratif et financier précisant l'application des principes comptables ainsi que les responsabilités des divers intervenants au niveau comptable et administratif ;
- Poursuivre l'optimisation de la trésorerie pour tous les comptes bancaires de la CONFÉJES ;
- Mettre à jour le registre des spécimens de signatures et des visas des agents autorisés à signer les chèques, à procéder aux virements bancaires et à la signature de tous documents administratifs (recommandation déjà exécutée) ;
- Verser les subventions en deux paiements de 75% et de 25% tel que spécifié dans l'article 26 des textes fondamentaux ;
- Remercier M. Jean-Yves Chrétien pour son action efficace et le Canada-Québec pour sa mise à disposition pendant deux années ;
- Prendre acte de la nomination par la France de M Philippe Duboscq en remplacement de M. Jean-François Guillot,
- Rappeler aux Etats et gouvernements la nécessité de communiquer des informations bancaires précises pour l'identification de leurs virements ;
- Soumettre à la prochaine Conférence ministérielle une étude sur l'accueil des réunions du Bureau à compter de 2016 ;
- Rappeler la nécessité de dispositions urgentes à prendre pour l'hébergement du Secrétariat général de la CONFÉJES à Dakar.

Fait à Bujumbura, le 2 avril 2012

La Commission Administrative et Financière

ANNEXES

TABLEAU RECAPITULATIF DU TAUX DE CONSOMMATION DES CREDITS AU 31 DECEMBRE 2012

Programme I – Actions stratégiques

Code budget	Libellé budget	Dotation budgétaire	Consommation des crédits	Disponible	%
65711021	participat°l'institutionnel francophone	15 000 000	13 270 875	1 729 125	88,5%
65711041	partenariat CONFEJES/CONFEMEN relance EPS	10 000 000	5 885 579	4 114 421	58,9%
65711051	journée de la francophonie et appui à organisation	10 000 000	10 000 000	0	100,0%
65712071	Appui à l'élaboration,aux politiques publique	9 106 943	9 106 943	0	100,0%
65712091	création de plateformes de concertation	15 000 000	11 000 000	4 000 000	73,3%
65712111	Atelier format°sur la gest°,suivi,évaluat°	19 611 990	19 611 990	0	100,0%
65712131	Atelier format°formateurs élaborat°plans locaux	13 660 700	13 660 700	0	100,0%
65713161	Réunion annuelle commission consultative (CCP)	15 000 000	14 415 205	584 795	96,1%
65713171	Bourses de formation des cadres	66 000 000	15 754 324	50 245 676	23,9%
65713201	format°surl'ingénierie approche par compétence	15 000 000	15 000 000	0	100,0%
65713221	Séminaire sur l'élaborat°d'un plan d'établissement	3 500 000	965 530	2 534 470	27,6%
65713261	Groupe d'étude sur les besoins de format°de courte	7 000 000	6 500 000	500 000	92,9%
65714281	Actualisat°du site web,développement de la commun-	10 000 000	7 217 665	2 782 335	72,2%
65714301	Réactualisat°et/ou product°de guide de référence	10 000 000	4 571 836	5 428 164	45,7%
65714311	Participat°CFJ événement d'envergure J,S,loisirs	10 000 000	9 867 486	132 514	98,7%
65714341	Suivi convent°& mise en oeuvre d'actions menées	15 000 000	14 899 305	100 695	99,3%
65714361	Act°favorisant la promot°du français	15 000 000	15 000 000	0	100,0%
65714362	Portail francophe du sport	35 000 000	8 249 081	26 750 919	23,6%
65714371	Evaluations annuelles,de mi-parcours et de fin pro	5 000 000	4 500 000	500 000	90,0%
Totaux		298 879 633	199 476 519	99 403 114	66,74%

Programme II - Jeunesse

Le taux de consommation des crédits ouverts au titre des actions du programme jeunesse de la programmation 2011 s'élève globalement à 59,41 %. L'action FIJ a été exécutée à un taux de consommation de 26.1%.

Code budget	Libellé budget	Dotation budgétaire	Consommation des crédits	Disponible	%
65721381	FIJ/financements 2011	220 000 000	57 405 000	162 595 000	26,1%
65721401	Réunion annuelle du comité sélect°FIJ	15 000 000	14 775 619	224 381	98,5%
65721411	Perfectionnement en entrepreneuriat	40 000 000	39 675 021	324 979	99,2%
65721441	Appui financier à l'organisat°concours FIJ	8 588 510	8 588 510	-	100,0%
65722461	Format°formatrs gest infras-jeunesse,guichet	14 471 558	14 471 558	-	100,0%
65722471	Format°de formateurs gest°infrastructures	15 000 000	15 000 000	-	100,0%
65722491	Lutte contre les pratiques addictives	20 000 000	19 827 950	172 050	99,1%
65723531	Appui à l'organisat°d'événements de masse	14 784 467	14 784 467	-	100,0%
65723541	Format°en entrepreneuriat spécifique Etats	15 000 000	14 838 800	161 200	98,9%
65723551	La culture de la paix et de la citoyennéte	15 000 000	14 964 853	35 147	99,8%
65724601	Organisat° d'activité célébrant an 2010	25 000 000	25 000 000	-	100,0%
Total		402 844 535	239 331 778	163 512 757	59,41%

Programme III – Sport

Le taux de consommation des crédits ouverts au titre des actions du programme Sport de la programmation 2011 s'élève à 97,60 %. L'action FFPO a été exécutée à un taux de consommation de 99%.

Code budget	Libellé budget	Dotations budgétaires	Consommation des crédits	Disponible	%
65731641	Format°formateurs à la gest°mainten infrastructure	15 000 000	12 620 780	2 379 220	84,1%
65731651	Appui à l'organisat°de rencontre sportives masse	10 000 000	7 937 183	2 062 817	79,4%
65732671	Stage perfectionne-dirigeants sportifs féminins	15 000 000	15 000 000	-	100,0%
65732681	Réunion cellule sur le sport personnes handicapées	15 000 000	13 016 088	1 983 912	86,8%
65732691	Perfectionnement encadreurs sport per handicapées	15 000 000	14 322 000	678 000	95,5%
65733701	Appuis techni & financier détect°jeunes talents	10 000 000	9 920 505	79 495	99,2%
65733711	FFPO/ATN-BOURSES-CLUB CFJ	338 737 414	335 231 626	3 505 788	99,0%
65733741	Camps d'entrainement préparatoires aux grd évènement	40 000 000	39 997 000	3 000	100,0%
65734751	Bilan action sensibilisat°appui/lutte anti-dopage	10 000 000	9 465 609	534 391	94,7%
Total		468 737 414	457 510 791	11 226 623	97,60%

Programme IV Egalité femmes – hommes

Le taux de consommation des crédits ouverts au titre des actions du programme « Égalité femmes / hommes » de la programmation 2011 s'élève à 53,2 %.

Code budget	Libellé budget	Dotations budgétaires	Consommation des crédits	Disponible	%
65740791	Réunion consultative du GTCF	20 000 000	10 632 893	9 367 107	53,2%
Total		20 000 000	10 632 893	9 367 107	53,2%

3.4 Actions ponctuelles non programmées

Aucune action non programmée n'a été engagée en 2011.

CHAPITRE IV : LE COMPTE DE RESULTAT 2011

4.1 Résultats au 31 décembre 2011

CHARGES EN CFA	Total après	PRODUITS EN CFA	Total après
Fluides	9 293 001		
Fournitures	2 394 887	Cotisations	234 192 000
Autres Achats	498 606		
Transports	4 800 000		
Locations	300 000	Quote part subvent viré au resultat	14 787 170
Entretiens Réparations	3 685 794		
Assurances	20 454 212		
Documentation	134 600		
Télécommunication	10 250 493		
Frais bancaires	985 032		
Honoraires	4 204 344		
Missions Réceptions	43 194 642		
Pertes de change			
Pertes sur créances	263 115		
Charges hors exploitation			
Rémunérations	34 102 423		
Primes	851 868		
Indemnités	91 589 487		
Charges sociales	4 721 408		
Amortissements	14 885 345		
Excedent	2 369 913		
Valeur comptable des elements cédés	32 142 215	Amortissements des elements cédés	31 933 790
		Produit de cession des immobilisations	4 249 000
Plus value de cession	4 040 575		
Total Fonctionnement	285 161 960	Total Fonctionnement	285 161 960
Projets reportés	105 991 359	Contributions programmes	123 579 445
Projets en cours	524 424 311	Contrib FC	465 806 297
Frais de gestion prog	18 010 752	Produits Exceptionnels	2 971 461
Pertes sur créances	23 948	subvention	9 461 600
Excedent	68 936 379	Report a nouveau programme 2010	105 991 359
		Report a nouveau frais gestion program	9 576 587
Total Programmes + PCFC	717 386 749	Total Programmes + PCFC	717 386 749
Projets reportés	173 888 285	Contr FIJ	60 000 000
Projets en cours	57 405 000	Contrib FC	213 192 974
Pertes sur créances	5 309	Produits	0
Excedent	215 782 665	Report a nouveau FIJ 2010 reportés	173 888 285
Total FIJ	447 081 259	Total FIJ	447 081 259
Projets reportés	185 360	Contr FFPO	262 382 800
Projets en cours	335 153 978	Contrib FC	62 235 873
Pertes sur créances		produits exceptionnels	2 833 774
		Report a nouveau FFFPO 2010 reporté	185 360
Déficit(Prélèvement sur RAN)			7 701 531
Total FFPO	335 339 338	Total FFPO	335 339 338
Projets reportés	0	Contr FC	0
Charges Hors Exploitation		Produits Exceptionnels	378 686
Pertes sur créances	378 686	Gains de change	
Excedent			
Total FC	378 686	Total FC	378 686
Total Général	1 785 347 992	Total Général	1 785 347 992

CHAPITRE V : BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

BILAN DE LA CONFEJES AU 31 decembre 2011							
ACTIF EN CFA	2011			2010	PASSIF EN CFA	2011	2010
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes				
Immobilisations incorporelles	11 185 098	8 189 046	2 996 052	4 114 562	RAN Fonctionnement	501 621 856	498 363 649
Matériel immobilier	80 282 620	57 396 959	22 885 661	25 928 219	Rep A nouveamen locaux	91 185 840	96 489 622
Matériel de transport	21 627 068	12 197 978	9 429 090	13 754 504	Rep A nouv solde CIJF	32 123 188	35 793 907
ACTIF IMMOBILISE	113 094 786	77 783 983	35 310 803	43 797 285	RAN Frais de gestion Programmes		9 576 587
					RAN Programmes	188 465 791	6 899 677
					RAN FIJ	4 119 365	33 326 301
					RAN FFPO	5 649 834	13 904
Contribution FIJ	53 078 641		53 078 641	28 557 546	Rep A nouv fonds spécifiques		2 840 412
					Plus value de cession	4 040 575	
					Resultat/FONCT	2 369 913	3 426 881
Cotisation statutaire	124 324 399		124 324 399	134 093 522	Resultat/PROG	68 936 379	287 557 473
Contribution fonds common	71 768 676		71 768 676	10 625 012	Resultat/FIJ	215 782 665	144 681 349
charges compta d'avance	3 348 627		3 348 627		Resultat/FFPO	-7 701 531	5 821 310
					Subventions d'investissement	65 617 927	57 522 617
Prêts et avances	994 745		994 745	576 303	quote visé en amorts	-30 000 751	-13 725 559
Frais avancés au personnel				5 392 080			
ACTIF CIRCULANT	253 515 088		253 515 088	179 244 463	CAPITAUX PROPRES	1 142 211 051	1 168 588 130
Placement sur livret A	52 475 530		52 475 530	51 404 490	Fournisseurs	1 545 000	20 699 041
Placement FFPO	135 233 840		135 233 840	149 870 031	Epargne du personnel	26 165 031	
Banque SGBS	97 578 825		97 578 825	551 347 560			
Banque BICIS programme	481 349 186		481 349 186	264 182 014	Avance cotisation statutaire	3 513 714	12 782 919
Banque Ecobank FIJ	84 467 443		84 467 443	59 479 532	Excédents Fonds com non affectés	34 209 335	78 101 828
					Bilan impact FIJ	1 113 987	4 898 595
Banque CLS FFPO	55 315 203		55 315 203	8 293 675	Excedents program non affect	4 124 339	
BNPI	15 618 389		15 618 389	1 975 222	Fonds CT	24 295 348	24 748 759
					Créditeur divers		75 000
Caisse	148 467		148 467	300 000	PASSIF CIRCULANT	94 966 754	141 306 142
SGBS Compte epargne	26 165 031		26 165 031				
TRESORERIE	948 351 914		948 351 914	1 086 852 524			
TOTAL ACTIF	1 314 961 788	77 783 983	1 237 177 805	1 309 894 272	TOTAL PASSIF	1 237 177 805	1 309 894 272

SECTION ACTIF**5.1 Actif immobilisé**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et la dotation à l'amortissement est calculée selon la méthode linéaire.

Au cours du mois d'avril 2011, la CONFEJES a procédé à la vente des matériels réformés pour un montant total de 4 249 000 **FCFA**. Cette opération a donné lieu à un gain de cession d'un montant de 4 040 575 **FCFA** que l'on retrouve dans les capitaux propres au 31 décembre 2011 sous l'intitulé «Plus value de cession».

5.2 Cotisations et contributions à recevoir des Etats membres

Contributions à recevoir pour le FIJ

PAYS MEMBRES	2008	2009	2010	2011	TOTAL FCFA
Bénin			3 000 000	3 000 000	6 000 000
Burkina Faso	335 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 335 000
Burundi			3 000 000	3 000 000	6 000 000
Cameroun		5 002	3 000 000	3 000 000	6 005 002
République C.A.				3 000 000	3 000 000
Congo				500 662	500 562
Côte d'Ivoire			3 000 000	3 000 000	6 000 000
Madagascar				3 000 000	3 000 000
Maurice				3 000 000	3 000 000
Mauritanie				3 000 000	3 000 000
Seychelles				3 000 000	3 000 000
Tchad				3 000 000	3 000 000
Tunisie				20 433	20 433
Luxembourg				1 217 544	1 217 544
Total	335 000	3 005 002	15 000 000	34 738 639	53 078 641

Cotisations statutaires au titre du fonctionnement

ETATS MEMBRES	FCFA
Benin	3 330 000
Djibouti	2 665 000
Cambodge	2 665 000
République Centre Africaine	14 548 790
Côte d'Ivoire	5 330 000
Gabon	2 353 400
Guinée Bissau	23 660 000
Guinée Conakry	6 430 000
Rwanda	2 675 263
Vietnam	6 884 026
Grèce	9 541 821
Macédoine	18 460 000
Bulgarie	7 994 861
Canada	17 786 238
Total	124 324 399

L'analyse par antériorité des contributions statutaires attendues est la suivante :

PAYS MEMBRES	AVANT 2006	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL FCFA
Benin						665 000	2 665 000	3 330 000
Djibouti							2 665 000	2 665 000
Cambodge							2 665 000	2 665 000
R.C.A		1 288 790	2 600 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	14 548 790
Côte d'Ivoire						2 665 000	2 665 000	5 330 000
Gabon							2 353 400	2 353 400
Guinée B.	7 735 000	2 600 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	23 660 000
Guinée C.					1 100 000	2 665 000	2 665 000	6 430 000
Rwanda						10 263	2 665 000	2 675 263
Vietnam					1 554 026	2 665 000	2 665 000	6 884 026
Grèce				1 546 821	2 665 000	2 665 000	2 665 000	9 541 821
Macédoine	2 535 000	2 600 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	2 665 000	18 460 000
Bulgarie					2 664 861	2 665 000	2 665 000	7 994 861
Canada							17 786 238	17 786 238
Total	10 270 000	6 488 790	7 930 000	9 541 821	15 978 887	21 995 263	52 119 638	124 324 399

Contributions à recevoir au titre du Fonds commun

PAYS MEMBRES	2009	2010	2011	TOTAL FCFA
Bénin	2 000 000		2 000 000	4 000 000
Burkina Faso			1 000 000	1 000 000
Burundi			128 669	128 669
Cameroun		625 012	5 000 000	5 625 012
République C.A.			1 000 000	1 000 000
Côte d'Ivoire	6 000 000			6 000 000
Gabon			5 000 000	5 000 000
Mali			3 000 000	3 000 000
Rwanda			2 000 000	2 000 000
Tchad			14 995	14 995
Canada			44 000 000	44 000 000
Total	8 000 000	625 012	63 143 664	71 768 676

5.3 Charges comptabilisées d'avance

Paiements effectués au cours de l'exercice 2011 pour des primes d'assurance-maladie de janvier 2012 à mai 2012 d'un montant de 3 348 627 **FCFA** conformément au principe comptable de démarcation des exercices comptables.

**Liste des arriérés de contribution des Etats et gouvernements membres
au 31 mars 2012**

Pays	Cotisations statutaires	Contributions au FIJ	Fonds Commun	Total
Bénin	3 330 000	6 000 000	4 000 000	13 330 000
Burkina Faso		9 335 000	1 000 000	10 335 000
Cameroun		6 005 002	5 625 012	11 630 014
Centrafrique	14 548 790	3 000 000	1 000 000	18 548 790
Congo Démocratique		500 662		500 662
Côte d'Ivoire	5 330 000	6 000 000	6 000 000	17 330 000
Djibouti	2 665 000			2 665 000
Gabon	2 353 400		5 000 000	7 353 400
Mali			3 000 000	3 000 000
Guinée Bissau	23 660 000			23 660 000
Guinée Conakry	6 430 000			6 430 000
Madagascar		3 000 000		3 000 000
Rwanda	2 675 263		2 000 000	4 675 263
Vietnam	6 884 026			6 884 026
Tchad		3 000 000	14 995	3 014 995
Tunisie		20 433		20 433
Ex. R. Y. Macédoine	18 460 000			18 460 000
Luxembourg		1 217 544		1 217 544
Bulgarie	7 994 461			7 994 461
Grèce	9 541 821			9 541 821
Cambodge	2 665 000			2 665 000
Total	106 537 761	38 078 641	27 640 007	172 256 409

NB : En cas de réclamation, nous faire parvenir une copie du Swift de votre banque relatif aux virements effectués en notre faveur.

Tableau récapitulatif des annonces au fonds commun & programmation 2012 à la date du								20/04/12	
Pays	N°	FONDS COMMUNS			PROGRAMME			Totaux en CFA	%
		CFA	\$	EUROS	cfa	\$	EUROS		
Bénin	1	2 000 000						2 000 000	0,18%
Burkina Faso	2							0	
Burundi	3	1 000 000						1 000 000	0,09%
Cameroun	4	5 000 000						5 000 000	0,44%
Cap-Vert	5							0	
Centrafrique	6							0	
Comores	7							0	
Congo Brazzaville	8							0	
Congo Démocratique	9	1 364 391		2 080 €				1 364 391	0,12%
Côte d'Ivoire	10	15 000 000						15 000 000	1,31%
Djibouti	11							0	
Egypte	12	4 400 000	\$10 000					4 400 000	0,39%
Gabon	13	5 000 000						5 000 000	0,44%
Guinée Bissau	14							0	
Guinée Conakry	15							0	
Haïti	16							0	
Liban	17							0	
Madagascar	18							0	
Mali	19	4 000 000						4 000 000	0,35%
Maroc	20							0	
Maurice	21	2 000 000						2 000 000	0,18%
Mauritanie	22							0	
Niger	23	5 000 000						5 000 000	0,44%
Rwanda	24							0	
Sénégal	25	5 000 000						5 000 000	0,44%
Seychelles	26							0	
Tchad	27	2 000 000						2 000 000	0,18%
Togo	28							0	
Tunisie	29							0	
Patrimoine Canada *	30	61 600 000	\$140 000					61 600 000	5,40%
Canada /ACDI	30	352 000 000	\$800 000					352 000 000	30,85%
Cana Nouveau- Brunswick	31	2 200 000	\$5 000					2 200 000	0,19%
Canada Québec	32	46 200 000	\$105 000					46 200 000	4,05%
F. Wallonie Bruxelles	33	20 990 624		32 000 €	9 839 355	15 000 €	30 829 979	2,70%	
France/HCJ	34	165 301 164		252 000 €			165 301 164	14,49%	
France/MSS	34	68 908 283		105 050 €	125 287 787	191 000 €	194 196 070	17,02%	
France/MAE	34				163 989 250	250 000 €	163 989 250	14,37%	
Suisse	35							0	
Bulgarie	36							0	
Grèce	37							0	
Guinée Equatoriale	38							0	
Roumanie	39							0	
Luxembourg	40							0	
Ex-R. Y. Macédoine	41							0	
Vietnam	42							0	
Cambodge	43							0	
Fonds de réserve	44	72 919 147						72 919 147	6,39%
TOTAL		768 964 461	\$1 060 000	391 130 €	299 116 392	0	456 000 €	1 141 000 000	93,61%

coût du projet de programmation 2012 = 1 141 000 000 FCFA
 Financements mobilisés à ce jour = 1 141 000 000 FCFA
 Taux de mobilisation des financements = 100,00%

1\$ = 440 FCFA
 1€ = 655,957FCFA

* à confirmer

PROJETS FIJ FINANCES AU TITRE DE L'ANNE 2011													lundi 16 avril 2012			
N°	Pays	Nbre projets financés par pays	Nbre d'emplois créés	Montant accordé au démarrage	SFD	Montant total accordé au jeune	Total frais de suivi	Total général	Répartition			ENVOIS			situation au	
									1ère année	2e année	3e année	DATES	Montants	modes d'envoi	statutaire	fi
1	TOGO	9	45	10 950 000	3 650 000	14 600 000	1 350 000	15 950 000	11 625 000	2 640 000	1 685 000	26/09/2011	11 625 000	virement		
2	MADAGASCAR	10	65	11 445 000	3 815 000	15 260 000	1 500 000	16 760 000	12 195 000	2 789 000	1 776 000	13/09/2011	12 195 000	virement		
3	TUNISIE	7	13	12 600 000	4 200 000	16 800 000	1 200 000	18 000 000	13 200 000	2 920 000	1 880 000		13 200 000	virement		
4	TCHAD	6	24	8 790 000	2 930 000	11 720 000	900 000	12 620 000	9 240 000	2 058 000	1 322 000	02/03/2011	9 240 000	virement		
5	MALI	5	29	9 525 000	3 175 000	12 700 000	750 000	13 450 000	9 900 000	2 155 000	1 395 000	16/11/2011	9 900 000	virement		
6	RDC	8	33	10 980 000	3 660 000	14 640 000	1 200 000	15 840 000	11 580 000	2 596 000	1 664 000		11 580 000	virement		
7	BURKINA FASO	9	28	9 780 000	3 260 000	13 040 000	1 350 000	14 390 000	10 530 000	2 226 000	1 409 000					9 335 000
8	BENIN	7	25	10 902 000	3 634 000	14 536 000	1 350 000	15 886 000	11 577 000	2 630 400	1 678 600				3 330 000	6 000 000
9	BURUNDI	7	50	8 526 000	2 842 000	11 368 000	1 050 000	12 418 000	9 051 000	2 055 200	1 311 800	16/03/2012	9 051 000	virement		
10	CONGO BRAZZA	2	3	6 000 000	2 000 000	8 000 000	300 000	8 300 000	6 150 000	1 300 000	850 000	20/12/2011	6 150 000	virement		
11	COTE D'IVOIRE	6	22	10 650 000	3 550 000	14 200 000	900 000	15 100 000	11 100 000	2 430 000	1 570 000	10/01/2012	11 100 000	chèques		
12	GABON	5	15	10 500 000	3 500 000	14 000 000	750 000	14 750 000	10 875 000	2 350 000	1 525 000				2 353 400	
13	SENEGAL	10	46	13 530 000	4 510 000	18 040 000	1 500 000	19 540 000	14 280 000	3 206 000	2 054 000	13/09/2011	14 280 000	virement		
14	SEYCHELLES	5	7	10 650 000	3 550 000	14 200 000	750 000	14 950 000	11 025 000	2 380 000	1 545 000	26/09/2011	11 025 000	virement		
15	CAMEROUN	9	51	10 830 000	3 610 000	14 440 000	1 350 000	15 790 000	11 505 000	2 616 000	1 669 000					6 005 002
16	EGYPTE	7	41	11 250 000	3 750 000	15 000 000	1 050 000	16 050 000	11 775 000	2 600 000	1 675 000		11 775 000	ESPECE		
17	NIGER	10	34	11 010 000	3 670 000	14 680 000	1 500 000	16 180 000	11 760 000	2 702 000	1 718 000		11 760 000	virement		
18	MAROC	9	31	10 290 000	3 430 000	13 720 000	1 350 000	15 070 000	10 965 000	2 508 000	1 597 000	26/12/2011	10 965 000	virement		
19	MAURICE	6	15	10 050 000	3 350 000	13 400 000	900 000	14 300 000	10 500 000	2 310 000	1 490 000	22/03/2012	10 500 000	virement		
20	MAURITANIE	8	46	10 410 000	3 470 000	13 880 000	1 200 000	15 080 000	11 010 000	2 482 000	1 588 000	13/09/2011	11 010 000	virement		
	TOTAUX	145	623	208 668 000	69 556 000	278 224 000	22 200 000	300 424 000	219 843 000	48 953 600	31 402 400		175 356 000		5 683 400	21 340 002

Budget global du FIJ 2011 = **300 424 000**
Montant des subventions (1ère année)= **219 843 000** **73,18%** (du montant global)
Montants décaissés en 2011 = **175 356 000** **79,76%** (des subventions 1ère année)

DISCOURS

**DISCOURS DE MONSIEUR HAÏKAL ZAKARIA,
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DU TCHAD,
PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEJES**

A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 10EME REUNION DU BUREAU

BUJUMBURA (BURUNDI), LE 05 AVRIL 2012

- **Excellence, Monsieur le Vice-Président,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de saluer son Excellence, **Monsieur Gervais RUFYKIRI**, 2^{ème} Vice-Président de la République du Burundi qui honore notre institution et la Jeunesse francophone par sa présence à l'ouverture solennelle des travaux de notre 10^{ème} Réunion du Bureau de la CONFEJES.

L'occasion est pour moi, au nom de tous les Ministres et Chefs de délégation, d'exprimer à Son Excellence **Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République, notre profonde gratitude pour les directives données afin d'abriter ici à Bujumbura, dans d'excellentes conditions de travail et de séjour, les travaux du 10^{ème} Bureau.

Mes remerciements vont également au Gouvernement et au Peuple Burundais et à notre ami et frère, **Monsieur Jean-Jacques NYENIMIGABO**, qui nous reçoit ici pour la 2^{ème} fois en moins de trois (3) ans et toujours avec la même chaleur et la même disponibilité.

- **Excellence Monsieur le Président,**

Son Excellence Monsieur Idriss Deby ITNO, Président de la République du Tchad, m'a chargé de vous dire combien il avait apprécié la visite que Son Excellence **Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République lui a rendue à son Palais à N'Djamena.

Aussi, le Peuple Tchadien dans son ensemble apprécie hautement la chaleur des relations qu'entretiennent les deux Gouvernements et les deux peuples.

Le Gouvernement de la République du Tchad qui ne ménage aucun effort pour la promotion de la Jeunesse vous remercie pour l'honneur que vous avez fait à notre pays en lui confiant en 2011 l'organisation à N'Djamena, de la 33^{ème} Conférence Ministérielle ainsi que les destinées de cette prestigieuse institution qu'est la CONFEJES et ce pour un mandat de deux ans.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Que de chemin parcouru depuis notre Conférence de N'Djamena. En l'espace de neuf (9) mois, les quarante (40) actions prévues à notre programmation 2011 et déclinées en quatre vingt onze (91) activités ont toutes été réalisées et les vingt-quatre (24) décisions que nous avons prises à l'occasion de notre dernière réunion ont quasiment toutes été suivies d'effet. Seules (02) recommandations des Commissaires aux comptes visant l'élaboration d'un **manuel de procédures** et **l'optimisation de la trésorerie** ont été

différées pour le premier semestre de l'année 2012. Ce niveau de réalisation traduit une capacité d'absorption assez élevée qui est le signe de l'efficacité dans l'action de l'institution.

Si notre Conférence est considérée comme étant l'un des meilleurs, sinon le meilleur exemple de coopération multilatérale dans les domaines de la jeunesse et des sports, au profit du Monde Francophone, le mérite revient aux Etats et gouvernements membres qui, par la mise en commun des ressources humaines, financières et matérielles et par solidarité francophone, répondent sans discontinuer, depuis 43 ans, et particulièrement durant ces dernières années de crise financière mondiale, aux besoins et attentes des jeunes des Etats et gouvernements membres.

Aujourd'hui et plus que jamais, particulièrement à la suite des événements du Printemps Arabe, le regain d'attention accordée aux jeunes et la nouvelle perception des rôles stratégiques et d'acteurs de changements qu'ils doivent jouer dans le développement des pays :

- reconforte la CONFEJES dans sa position,
- justifie les importants investissements faits en direction des jeunes depuis sa création en 1969 et ;
- recommande que plus de moyens et de soutiens soient accordés aux institutions nationales et internationales spécialisées en matière de jeunes de l'espace francophone.

• **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Grâce au soutien total et la solidarité des uns et des autres, notre Secrétariat a réussi cette année aussi, comme il nous y a habitués durant toutes ces six (6) années consécutives, à exécuter toute notre programmation 2011, ce qui constitue un réel motif de satisfaction. Je laisserai au Secrétaire général le soin de vous présenter lui-même son rapport d'activités qui rend compte des actions menées en 2011. Je suis heureux de constater que notre Institution s'est conformée aux missions définies dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie et aux directives de notre Conférence ministérielle de N'Djamena.

Pour tous ces résultats, j'adresse en votre nom à vous tous, mes chaleureuses félicitations à tous les membres de l'équipe du Secrétariat général, animée par le charismatique, Monsieur Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFEJES, pour leur dynamisme, leur professionnalisme et leur efficacité particulièrement dans cette période difficile que nous traversons depuis ces deux dernières années.

• **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Je reste persuadé que nos assises seront couronnées de succès ; compte tenu de la volonté exprimée et maintes fois réaffirmée par les uns et les autres, dans le cadre d'une coopération exemplaire à plus d'un titre et que beaucoup nous envient.

Onze (11) points importants sont inscrits à l'ordre du jour de notre réunion et parmi lesquels figurent :

- l'examen du rapport d'activités 2011 du Secrétaire général,
- l'examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de la gestion 2011,
- la nomination de nouveaux cadres,
- l'état d'avancement du Projet de Portail Francophone du Sport,
- l'état des préparatifs des 7^{èmes} Jeux de la Francophonie Nice-2013,
- le financement de la programmation,
- mais également le projet de politique de la Jeunesse de la Francophonie et à propos duquel j'invite tous les Ministres et Chefs de délégation à une discussion féconde afin de recueillir nos observations en vue de la rédaction prochaine d'un rapport qui sera envoyé à l'OIF comme contribution de la CONFEJES à l'élaboration de la Politique Jeunesse de la Francophonie.

Il convient de saisir l'occasion de cette réunion du Bureau pour nous pencher ici et dès maintenant sur la vitale question institutionnelle qui traite de l'avenir de notre institution singulièrement par rapport aux autres acteurs dans le domaine de la jeunesse au sein de l'espace francophone, situation qui :

- pourrait laisser croire à un chevauchement entre les missions de ces structures en matière de jeunesse et de sports au sein de l'espace francophone et qui ;
- limite surtout l'intérêt pour les pays membres et des partenaires techniques et financiers d'accroître leurs appuis à notre institution dans ces domaines.

Nous rappelons que les prémices de cette situation ont été annoncées depuis la conférence ministérielle de 2011 et ont même constitué un point principal des recommandations du Président en exercice sortant, Monsieur Jean Jacques NYENIMIGABO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Burundi, notre hôte.

La situation du moment est telle que nous nous interrogeons sur le mandat de notre institution commune : le mandat reconnu à la CONFEJES par le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de Moncton (1999) comme étant « **le lieu de référence et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées aux jeunes** » et confirmé par la Charte de la Francophonie de 2005 (**Conférence ministérielle permanente**), ce mandat doit-il être remis en cause ? Si oui, par qui, comment et quand ?

La question est importante. Elle doit être débattue par nos instances de décision et faire l'objet d'une position forte portée à la connaissance du Secrétaire général de l'OIF, aux instances de la Francophonie et au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de nos pays. Il s'agit à l'heure où les questions de protection, d'éducation et de promotion des jeunes demeurent des préoccupations de nos instances nationales, de renforcer les politiques, stratégies et moyens d'interventions de notre institution commune afin qu'elle continue longtemps encore à jouer son rôle de leadership dans le domaine de la Jeunesse et des Sports au sein de l'espace francophone.

Pour revenir sur le contexte général des activités de la CONFEJES et de nos responsabilités au cours de cette 10^{ème} réunion de Bureau de 2012, il nous paraît important de rappeler que nos travaux se tiennent à :

- un an de la fin de programmation quadriennale 2009-2012, donc ;
- un an de l'adoption d'une nouvelle programmation avec de nouvelles orientations qui valideront des actions par reconduction d'anciennes et par innovation ou proposition de nouvelles,

C'est donc pour toutes ces raisons, que je vous invite à vous investir et faire des travaux de Bujumbura 2012, un succès à travers des décisions historiques.

Je vous remercie de votre bien aimable attention et vous souhaite d'excellents travaux.

**MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA FRANCOPHONIE
A L'OCCASION DE LA 10^{ème} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES**

- **Excellence, Monsieur le 2^e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

Permettez-moi avant tout propos de vous transmettre les chaleureuses salutations et les félicitations du Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, que j'ai le plaisir et l'honneur de représenter ici, pour la tenue de cette 10^e réunion statutaire du bureau de la CONFEJES.

Monsieur le Secrétaire général,

Le Président, Abdou DIOUF, me charge de vous transmettre ses vives félicitations pour l'ensemble des actions que la CONFEJES a réalisé en 2011 en faveur de la jeunesse francophone. Le Secrétaire général de la Francophonie se réjouit de la qualité des réponses que la CONFEJES met à la disposition des Etats et gouvernements membres dans un environnement international en plein questionnements et restructurations.

Le compte rendu d'exécution de la programmation pour l'année écoulée illustre une fois de plus votre engagement personnel reconnu par tous, conjugué au dynamisme de votre équipe et porté par le fort intérêt des Etats et gouvernements membres à participer à sa réussite.

- **Excellence, Monsieur le 2^e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Excellence, Monsieur le 2^e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

Voici donc le message du Secrétaire général que j'ai l'honneur et le plaisir de vous délivrer tout en vous remerciant pour l'excellent accueil que vous m'avez réservé.

Les bouleversements sociopolitiques auxquels nous assistons sont l'expression de la détermination des jeunes à être d'avantage pris en compte dans les politiques de développement.

Les jeunes donnent la preuve qu'ils sont et seront toujours les principaux acteurs de changements décisifs dans nos sociétés.

Les différents mouvements observés ici et là sont des appels lancés aux Etats et gouvernements ainsi qu'à tous les organismes internationaux et régionaux de coopération au développement à être plus attentifs aux attentes et aspirations des jeunes.

Dans le même temps, les effets de la crise économique mondiale nous amènent à évoluer dans un contexte de raréfaction des ressources et de restriction. Les jeunes ne doivent pas être les laissés pour compte de la crise. Au contraire, le pari sur l'avenir et le contrat intergénérationnel qu'il implique nous obligent plus que jamais à redoubler les efforts en leur faveur.

Tel est le constat : nous évoluons dans un contexte où les besoins essentiels des jeunes sont plus que jamais à l'ordre du jour. L'éducation, la formation, l'emploi conditionnent leur nécessaire autonomie. C'est la voie pour eux d'exercer totalement leurs responsabilités, de vivre pleinement leur citoyenneté. C'est la voie aussi pour leurs aspirations à plus de solidarité.

Les contraintes de la crise économique risquent de toucher en premier lieu les jeunes et d'aggraver leur situation. Les décideurs politiques et les intervenants publics se doivent de placer les préoccupations de la jeunesse en tête de leurs priorités.

C'est dans ce contexte qu'à l'occasion du Sommet de Montreux (Suisse, octobre 2010), les chefs d'Etat et de gouvernement ont réitéré et ils ont eu raison leur engagement en faveur de la promotion de la jeunesse à travers la Déclaration qu'ils ont adoptée, et qui stipule que : « l'avenir du monde francophone est entre les mains de notre jeunesse. Animés du désir de lui confier un héritage d'espoir fondé sur les valeurs qui nous unissent, nous l'aiderons avec force à réaliser cette ambition. Notre jeunesse enrichira le développement démocratique de nos pays en nourrissant le respect de l'autre et de l'humanité dans sa diversité.

Cet appel des chefs d'Etat et de gouvernement pour renouveler l'engagement que la Francophonie toute entière a pris lors du Sommet de Moncton en 1999, qui est d'autant plus important que 60% de la population de l'espace francophone ont moins de 30 ans, interpelle naturellement en premier lieu l'ensemble des Etats et gouvernements de l'espace francophone dont vous êtes ici des représentants.

Il interpelle également toute la Francophonie institutionnelle, qu'il s'agisse de l'Organisation intergouvernementale, de l'Assemblée parlementaire, des Opérateurs directs et des Conférences ministérielles.

En réponse à l'Appel de Montreux, et pour accompagner la jeunesse francophone afin de relever les défis de son temps, nous devons donc tous continuer à travailler en parfaite cohérence et renforcer nos complémentarités comme nous avons su le faire.

Dès le départ, la jeunesse a constitué une priorité pour toute la Francophonie. Inscrit dans la durée, et par delà la diversité des situations géographiques, socioéconomique et culturelles, le « projet francophone », en tant que projet de solidarité et de partage, concerne tant les générations actuelles que les générations futures. En cela, Francophonie et jeunesse sont consubstantielles.

A cet égard, je dois rappeler le rôle précurseur joué par la CONFÉJES, créée en 1969, une année avant que l'organisation intergouvernementale ne voit le jour sous l'instigation du Poète Président, Léopold Sédar SENGHOR et ses compagnons nos Pères fondateurs.

La CONFÉJES entretient une relation approfondie avec de nombreux réseaux et interlocuteurs spécialisés, elle a su forger les méthodes et modes d'intervention adaptés à la jeunesse. Elle jouit d'une expérience reconnue de tous au sein de notre espace.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à ce que le travail de longue haleine mené par la CONFÉJES soit parfaitement intégré et valorisé dans la Charte rénovée de la Francophonie adoptée en 2005 à Antananarivo.

Le partenariat exemplaire entre la CONFÉJES et l'OIF s'illustre par de nombreux succès accomplis en parfaite intelligence. J'en veux pour preuve ce grands événements mobilisateurs que nous organisons ensemble depuis plusieurs années : les Jeux de la Francophonie, le Volontariat international ou encore les Ecoles d'été, j'en veux pour preuve également le grand forum international réuni récemment à Niamey sur la jeunesse et les emplois verts.

Cette relation de pleine collaboration entre la CONFÉJES et l'OIF s'est trouvée davantage renforcée par la signature, l'année passée, et il faut le souligner, pour la première fois, d'une convention cadre de coopération entre nos deux institutions. Une convention qui a permis de consolider les synergies possibles en établissant un plan de travail partenarial clairement défini.

- **Excellence, Monsieur le 2e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Excellence, Monsieur le 2e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFÉJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

A la suite de l'Appel de Montreux, l'OIF s'est proposée de renouveler les orientations de son action. Il s'agit pour l'Organisation, à travers le bilan de ses réalisations, d'entrevoir les nouveaux moyens pour répondre de manière encore plus efficace aux besoins et aux attentes de la jeunesse francophone.

Et l'OIF entend le faire en partenariat et en totale convergence avec la CONFÉJES, puisque c'est à vous, Ministres de la Jeunesse, qu'importent la responsabilité et l'autorité de l'application dans nos pays membres.

La réflexion de l'Organisation s'est structurée autour de **l'action pour** la jeunesse et **l'action avec** la jeunesse.

L'action pour la jeunesse s'adresse aux jeunes à travers une déclinaison spécifique, voire primordiale, au sein de l'ensemble des champs d'intervention de l'Organisation, qu'il s'agisse des droits de l'homme, de la langue française, de l'éducation, de la formation, du développement durable, etc.

L'action avec la jeunesse vise, pour sa part, la mobilisation des jeunes dans des cadres d'échange et de partage réguliers au sein de l'espace francophone, mais aussi à l'occasion des grandes manifestations internationales.

Comme par le passé, l'ensemble de ces actions sera menée en étroite collaboration avec la CONFÉJES. Ce partenariat sera encore plus approfondi s'agissant de **l'action avec** la jeunesse.

Nous attachons beaucoup d'importance à ce que cette réflexion soit pleinement partagée avec la CONFÉJES, et enrichie de ses propositions, compte tenu de son rôle moteur.

Je me réjouis d'apprendre qu'à l'issue de nos travaux que c'est la voie que vous avez prise.

- **Excellence, Monsieur le 2e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Excellence, Monsieur le 2e Vice-président de la République du Burundi,**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFÉJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFÉJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

L'ensemble des défis de notre jeunesse nous interpelle tous et nécessite de notre part, plus de hardiesse, plus de vigueur et plus d'imagination. Face à l'ampleur de ces défis, nous sommes appelés à mutualiser encore plus nos moyens et à faire converger davantage nos efforts.

Car au fond, quoi de mieux que la jeunesse comme source de continuité pour assurer la pérennité de nos valeurs et de nos idéaux, ceux-là même que nous ont transmis les Pères fondateurs de la Francophonie ?

Quel meilleur pari que la jeunesse pour porter cet héritage et garantir l'avenir même de la Francophonie ?

Je vous remercie.

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE DU BURUNDI**

A L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA 10^{ème} REUNION DU BUEAU DE LA CONFESJES

BUJUMBURA, HOTEL SOURCE DU NIL, 05 AVRIL 2012

- Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi
- Honorables Députés et Sénateurs,
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Président en exercice de la CONFESJES,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,
- Monsieur le Président de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire,
- Mesdames, Messieurs les Chefs des Délégations,
- Mesdames, Messieurs les Experts,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à cet auguste assemblée à l'occasion de l'ouverture de la 10^{ème} Réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Francophonie (CONFESJES) en sigle.

Nous sommes particulièrement honorés dans cette rencontre historique du 05 avril 2012, comme celle de mars 2009 lors de la 32^{ème} session ministérielle de la CONFESJES, par la présence de Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, à qui je rends un vibrant hommage pour son soutien inestimable et sa disponibilité malgré ses multiples sollicitations.

C'est un signe éloquent, Excellence Monsieur le Président de la République, que votre Gouvernement attache beaucoup d'importance à la CONFESJES et à ses objectifs principaux.

Je demande à toute l'assemblée de saluer sa présence dans cette salle de l'Hôtel Source du Nil. (Applaudissements).

- Excellence
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs des Délégations,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers Invités,

Parmi nos invités, se trouvent des personnalités qui connaissent bien la ville de Bujumbura qui vous abrite en ce moment, la même ville vous a abrité lors de la 32^{ème} session Ministérielle de la CONFESJES en mars 2009.

D'autres foulent notre sol pour la première fois à l'instar du Ministre Tchadien et actuel Président en exercice de la CONFEJES, Monsieur HAIKAL ZAKARIA.

En tant que Ministre du pays hôte et Vice-président de la CONFEJES, Je lui souhaite, comme toutes les anciennes et nouvelles connaissances, une chaleureuse bienvenue. Vous tous qui avaient accepté l'invitation de prendre part à ces travaux à commencer par l'équipe de la CONFEJES conduite par le Secrétaire Général, Monsieur YOUSOUF FALL, je vous rassure qu'il faut vous sentir comme chez-vous, l'hospitalité légendaire vous est garantie durant toute la durée de séjour dans notre pays.

Pour cette rencontre très attendue, permettez-moi de vous rappeler la liste des pays invités comme faisant partie du Bureau, à défaut de présenter tour à tour chaque délégué, saluons en applaudissant l'arrivée des délégations suivantes :

BURKINA FASO, CENTAFRIQUE, CANADA, CANADA/NOUVEAU-BURNSWICK, CANADA-QUEBEC, COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE, DJIBOUTI, EGYPTIE, FRANCE, GABON, LIBAN, MAURICE, SENEGAL, TCHAD et le BURUNDI, pays hôte.

Nous regrettons l'absence du Mali et espérons le rétablissement de la paix dans ce pays et des relations avec la famille de la CONFEJES.

- **Honorables,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

L'organisation de la 10^{ème} Réunion du Bureau est pour nous symbolique et historique à plusieurs titres titre :

- Premièrement, c'est une occasion d'analyser et d'adopter le relevé des décisions et des projets retenus au titre de la programmation 2012 principalement,
- Deuxièmement, outre la priorité historique accordée à la coopération Nord-Sud, la CONFEJES s'est attachée à développer des actions spécifiques en direction de ses membres de différentes zones géographiques, elle a accompagné les Etats dans la mise en place des politiques nationales de la Jeunesse et des Sports.
- Troisièmement, nous observons que la même Organisation a encouragé l'entrepreneuriat des jeunes par ses dispositifs « Fonds d' Insertion Economique des Jeunes : FIJ »
- Quatrièmement, les Ministres de la CONFEJES réunis à Bujumbura du 05 au 06 avril 2012, auront constaté sans nul doute que les actions de prévention des comportements déviants et de promotion de la citoyenneté et de la culture de la paix auprès des jeunes ont été soutenues largement et ont favorisé la réussite des jeunes talents dans le domaine du sport par ses programmes de bourses de haut niveau et d' appuis technique nationaux et j' en passe.
- Enfin, dans ce pays d'accueil où l'année 2012 marque la célébration du cinquantième anniversaire de notre Indépendance acquise le 1^{er} Juillet 1962, nous participerons, en marge de cette 10^e Réunion du Bureau de la CONFEJES, au Forum des jeunes dans ce cadre d'Indépendance et de citoyenneté à inculquer dans les cœurs et esprits de notre jeunesse.

Nous osons espérer que nous allons avancer dans une nouvelle partie du centenaire avec les jeunes et les populations averties et informés des modes de conduite et de vie en perpétuel changement dans le développement et transformation du monde du 21^e siècle.

Nous fondons l'espoir bien sûr sur le succès grâce au soutien de vous tous et à l'esprit de solidarité internationale véhiculée par la CONFEJES.

- **Excellence Monsieur le Président de la République**
- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs des Délégations,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je ne voudrais terminer ce propos sans remercier le Gouvernement du Tchad, qui assure la Présidence en exercice de la CONFEJES et nous comptons bénéficier de beaucoup de conseils dans l'organisation de cette rencontre de Bujumbura.

Je voudrais remercier vivement le Gouvernement du Burundi pour sa contribution matérielle et financière à l'organisation de cette rencontre de Bujumbura malgré les préparatifs de la célébration du Cinquantenaire de notre Indépendance acquise le 1^{er} Juillet 1962.

Nos remerciements les plus distingués à la CONFEJES et à toute la famille de la Francophonie, pour la confiance qu'elle ne cesse de placer en notre pays en proposant l'organisation des grandes réunions et sessions.

Quant à nous, nous restons très disposés à répondre positivement chaque fois que la CONFEJES et les Etats et Gouvernements, Membres de la famille francophone vont nous solliciter

Je souhaite à cet effet une réunion fructueuse et un bon séjour à toutes les délégations.

C'est ainsi que j'invite Son Excellence Monsieur le Président de la République à ouvrir solennellement la 10^{ème} Réunion du Bureau des Ministres de la CONFEJES, prévue à Bujumbura les 05 et 06 avril 2012.

Vive la Coopération Internationale,

Vive l'OIF,

Vive le Peuple Burundais,

Nous vous remercions.

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

A L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA 10^{ème} REUNION DU BUEAU DE LA CONFEJES

BUJUMBURA, HOTEL SOURCE DU NIL, 05 AVRIL 2012

- **Honorables Députés et Sénateurs,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Président de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaires,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs des Délégations,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au nom du Peuple Burundais et en Notre Nom propre, c'est un grand plaisir pour Nous de vous accueillir, certains pour la deuxième fois après les assises de 32^{ème} Session Ministérielle de mars 2009, d'autres pour cette occasion de la 10^{ème} Réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Francophonie (CONFEJES) en sigle.

Soyez tous les bienvenues à Bujumbura, la Capitale du Burundi. Il nous revient de présenter en premier lieu, nos remerciements les plus distingués à la CONFEJES et à toute la famille de la Francophonie, pour la confiance qu'elle ne cesse de placer en notre pays en proposant l'organisation des grandes réunions et sessions dans notre pays.

- **Honorables,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Votre participation dans ces cérémonies est pour Nous symboliques et historiques à plus d'un titre :

- Premièrement, l'on ne peut pas manquer de louer cette confiance placée en notre pays par la CONFEJES dans l'intervalle de trois ans seulement.
- Deuxièmement, Nous avons la fierté de vous faire visiter notre pays le Burundi à ce moment historique où nous concentrons toute cette année 2012 à la célébration du cinquantième anniversaire de notre Indépendance acquise le 1^{er} Juillet 1962.
- Troisièmement, en matière de la coopération internationale, bilatérale et multilatérale, le Burundi entretient de très bonnes relations avec d'autres pays et organismes internationaux. Les différentes visites de courtoisie qui se sont effectuées réciproquement et qui se multiplient au jour le jour le témoignent bien.

Enfin, dans les annales de cette prestigieuse Institution, la CONFEJES, Nous sommes particulièrement honorés d'avoir un Ministre Burundais de la Jeunesse et des Sports ayant occupé le poste du Président en exercice pendant le dernier mandat 2009-2011 et occupe le poste de Vice-Président pour le moment.

Nous saluons les efforts consentis par le Ministre Jean Jacques NYENIMIGABO pour sa disponibilité et sa sagesse dans les conduites des actions de coopération avec les Organismes Internationaux dont la CONFEJES.

Nous osons espérer qu'il continuera à prester à la satisfaction de nos partenaires jusqu'à la fin de son mandat et même après.

- **Honorables,**
- **Excellences,**
- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs des Délégations,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Les domaines de la jeunesse et des sports mis en avant dans les programmes de la CONFEJES sont des éléments que nous soutenons vigoureusement au sein de Notre Gouvernement.

Nous les mettons aussi en avant dans ce cadre de la célébration du cinquantenaire de notre Indépendance comme vous le constatez sur les différents écrits. Eu égard à ces éléments « Jeunesse et Sport » nous les priorisons car si nous voulons ouvrir les horizons à notre population qui aspire au bien-être, ces outils nous semblent indispensables, et véhiculaires de tous les biens.

- Au niveau de la santé de la population,
- de l'éducation,
- de la cohabitation pacifique,
- du développement socio-économique, etc.

Nous nous efforcerons à toujours dépasser les slogans et les traduire nos aspirations dans les faits concrets.

En visitant les différentes provinces et communes de notre pays, vous constaterez que la construction des écoles primaires et secondaires, les écoles des métiers divers, centres de santé et hôpitaux, les stades omnisports, les villages de paix, etc. vous semblera plus prioritaires pendant ces cinq dernières années beaucoup plus qu'auparavant.

La plupart de ces constructions vont faire partie des 50 premières œuvres à inaugurer au mois de juillet prochain. Ceci pour préserver les intérêts de notre jeunesse et des générations futures.

Nous remercions déjà ceux qui contribuent de près ou de loin la préparation de cette fête nationale qui serait célébrée en grande pompe le 1^{er} juillet 2012.

Nous lançons encore une fois un vibrant hommage à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie pour qu'elle continue sur cette lancée de tenir les réunions et sessions ministérielles aux échéances statutaires de deux ans, ce qui va augurer davantage sa priorité historique accordée à la Coopération Nord-Sud, qui amènera sans nul doute à développer les actions spécifiques en direction de ses membres de toutes les zones de l'espace francophone.

Ainsi, Nous souhaitons que le prochain Sommet prévu au mois d'octobre prochain au Congo, trouve un succès semblable à celui-ci pour l'honneur de la CONFEJES.

Nous ne pourrions terminer ce propos sans remercier le Gouvernement du Tchad, qui assure jusqu'à l'heure actuelle la Présidence de la CONFÉJES et comptons bénéficier de beaucoup de conseils dans l'organisation de cette rencontre de Bujumbura.

Quant à Nous, Nous ne ménagerons aucun effort pour le soutien de toute action allant dans le sens du rayonnement des initiatives prises par les Etats et Gouvernements, Membres de la famille francophone.

Nous souhaitons à cet effet une session fructueuse et un bon séjour à toutes les délégations.

C'est sur ces mots que Nous déclarons ouverte la 10^{ème} Réunion du Bureau des Ministres de la CONFÉJES, prévue à Bujumbura les 05 et 06 avril 2012.

Vive la Coopération Internationale,

Vive l'OIF,

Vive le Peuple Burundais,

Nous vous remercions.

PRESENTATION DE L'ETAT DES PREPARATIFS DES VIIèmes JEUX DE LA FRANCOPHONIE

A L'OCCASION DE LA 10^{ème} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES

BUJUMBURA, 5 AVRIL 2012

- **Monsieur le Ministre, Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Représentant du SG de la Francophonie,**
- **Messieurs les Ministres membres du bureau de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats et gouvernements membres du bureau de la CONFEJES,**
- **Monsieur le SG de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**
- **Mesdames et Messieurs les invités,**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve dans cette belle salle pour m'adresser à vous et vous faire part à la date d'aujourd'hui des préparatifs des VIIèmes de la Francophonie qui se dérouleront en septembre 2013 en France, sur la Côte d'Azur, à Nice.

Oui, je me souviens encore à l'occasion en 2009, de la réunion ministérielle de la CONFEJES de votre attention et de votre engagement à pleinement participer à la réussite des VIèmes Jeux tenus avec grand succès à Beyrouth

Je voudrais avant d'entamer ma présentation exprimer en tant que directeur du CIJF ma gratitude et mes sincères remerciements aux membres du bureau de la CONFEJES ainsi qu'au SG de la CONFEJES pour la tribune qui nous est régulièrement offerte pour échanger sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie.

Je me joins également à tous ceux qui m'ont précédé pour saluer le taux de réalisation de la programmation 2011 de la CONFEJES dans laquelle on retrouve des actions réalisées pour les préparatifs des VIIèmes Jeux.

Je voudrais également remercier les autorités burundaises pour l'accueil chaleureux et les bonnes conditions de travail dont nous bénéficions depuis notre arrivée.

Mesdames et Messieurs, les membres du bureau de la CONFEJES, nous sommes à 17 mois des VIIèmes Jeux de la Francophonie prévus du 6 au 15 septembre 2013.

Je vais juste rappeler que les Jeux de la Francophonie, manifestation d'envergure internationale, regroupent tous les 4 ans près de 3000 jeunes sportifs et artistes issus des 75 Etats et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie.

Ces VIIèmes Jeux placés sous les signes de la diversité, de la solidarité et de l'excellence, ambitionnent la participation de la jeunesse l'ensemble des 75 Etats et gouvernements membres de l'OIIF.

Aussi avons-nous en plus des disciplines connues introduit des épreuves très attractives pour les jeunes : concours des arts de la rue, lutte africaine, lutte libre, concours de création écologique et numérique.

Les délégations peuvent désormais se préinscrire puis s'inscrire en ligne sur le site des Jeux : <http://www.jeux.francophonie.org>

Les délégations désignent un chargé de communication national qui permet d'être un relai en termes de promotion et de médiatisation des jeux au niveau national.

A la date d'aujourd'hui le nombre des Etats et gouvernements engagés est de 50 dont 40 préinscrits et 22 qui se sont acquittés des frais d'inscription fixés à 1750 euros.

Je voudrais lancer un vibrant appel à l'adresse de toutes les délégations de se mettre à jour afin de nous permettre de finaliser le calendrier des présélections culturelles et des qualifications sportives ; je rappelle également que les Etats et gouvernements doivent organiser avant la tournée des jurys régionaux les présélections nationales prévus à partir du 30 juin 2012.

Nous avons prévu dans notre calendrier de procéder aux qualifications sportives et aux tirages au sort ainsi qu'aux sélections finales des artistes avant le 15 décembre 2012.

Je voudrais compter à l'exemple des Jeux de Beyrouth sur la CONFEJES pour nous aider à mobiliser le plus grand nombre de délégations.

Génération Francophonie, la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur est à pied d'œuvre pour accueillir les VIIèmes de la Francophonie ; Nice se propose de faire des Jeux modernes et écologiques.

Le dispositif organisationnel a pris forme et se met progressivement en place.

Depuis 2010, nous travaillons avec l'équipe de la commune urbaine de Nice ; c'est ainsi que nous avons traité de toutes les questions relatives aux Jeux conformément au cahier des charges signé entre le CIJF et le CNJF ; hébergement, restauration santé et contrôle du dopage, sites de compétitions, d'entraînement, sécurité communication, partenariat etc..

Nous avons effectué à Nice avec les spécialistes du CIJF et des Fédérations sportives internationales plusieurs missions d'expertise.

Les principaux sites de compétitions et d'entraînements sportifs et culturels ont été identifiés et leur homologation va intervenir à la fin du mois d'août 2012.

A partir d'un plan de communication qui va progressivement s'intensifier, le Comité National d'organisation a organisé plusieurs manifestations sportives et culturelles d'envergure, pour sensibiliser la population niçoise à l'accueil des VIIèmes.

A donc 17 mois des VIIèmes, je peux dire que les préparatifs aussi bien au niveau international qu'au niveau national se déroulent bien. Nous allons redoubler nos efforts afin de mobiliser l'ensemble des Etats et gouvernements membres à participer à ces Jeux.

Nous allons également en collaboration avec le CNJF et l'ensemble des partenaires créer toutes les conditions, les meilleures pour que les VIIèmes soient une réussite totale.

Je voudrais vous renouveler une fois de plus les chaleureuses salutations des autorités de l'OIF et vous transmettre l'expression de leur satisfaction pour la collaboration exemplaire entre la CONFEJES et le CIJF dans le cadre de l'organisation des Jeux de la Francophonie.

Merci de votre attention

INTERVENTION DU CORRESPONDANT NATIONAL
DU CANADA/NOUVEAU-BRUNSWICK
A L'OCCASION DE LA 10^{ème} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES
BUJUMBURA, LE 5 AVRIL 2012

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord, au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, de remercier les autorités du Burundi pour l'organisation et l'accueil de ce 10^e Bureau de la CONFEJES à Bujumbura.

C'est avec un grand intérêt que nous participons aux travaux de ce 10^e Bureau. Le Canada Nouveau-Brunswick ayant toujours porté la cause de la jeunesse et ce, particulièrement depuis le Sommet de Moncton en 1999, aussi bien au sein de ces instances-ci qu'à celles de l'OIF. Nous anticipons que les résultats des travaux que nous effectuerons ici contribueront grandement à l'identification d'avenues favorisant le développement de nos jeunes et la promotion de leur implication réelle et effective dans la gestion des enjeux de nos sociétés.

Avant d'aller plus loin dans mon intervention, permettez-moi d'adresser nos félicitations au Secrétaire général de la CONFEJES et à toute son équipe pour le travail accompli dans la mise en œuvre de la programmation 2011.

L'effort est particulièrement louable, considérant les restrictions budgétaires et, nous osons espérer que la vigilance sera renforcée dans la priorisation des ressources pour les réalisations de la programmation 2012.

J'aimerais souligner entre autres, le projet de contribution à l'élaboration d'une politique jeunesse de l'espace francophone. A ce propos, le Canada/Nouveau Brunswick est en faveur d'une démarche qui intègre l'ensemble des institutions, acteurs et partenaires francophones du domaine, notamment la CONFEJES, afin que cette politique soit en adéquation avec les enjeux et moyens réels de la Francophonie tout en respectant les rôles et mandat de tous et chacun.

Considérant la Déclaration de Montreux qui souligne que l'avenir du monde francophone est entre les mains de notre jeunesse, il nous apparaît essentiel de s'assurer, par l'entremise d'une politique jeunesse, que les jeunes s'approprient les valeurs défendues par la CONFEJES et l'OIF. Dans cette optique, le Canada/Nouveau-Brunswick propose l'ajout d'un principe additionnel, soit le principe de l'appropriation.

E, lien avec le principe d'appropriation et pour un réseautage efficace, le Canada/Nouveau-Brunswick souhaiterait qu'un mécanisme de concertation formel soit mis en place pour permettre aux instances de l'OIF, ainsi qu'aux missions, opérateurs et conférences permanentes, de mieux tenir compte du point de vue des jeunes dans le cadre de l'élaboration de la programmation jeunesse et ce, de façon continue.

En définitive, le Nouveau-Brunswick réitère qu'une politique jeunesse globale, bien articulée, porteuse de créativité et fondée sur les valeurs partagées des Etats et gouvernements de la Francophonie constituera un legs important envers la jeunesse francophone.

Permettez-moi pour conclure, et dans un autre chapitre, d'adresser nos félicitations aux autorités françaises pour l'état d'avancement des préparatifs relatifs à l'organisation des 7^e Jeux de la francophonie prévus à Nice. Nous y anticipons un accueil chaleureux ainsi que des conditions favorables à l'expression du plein potentiel sportif et culturel de nos jeunes.

Merci Monsieur le Président.

INTERVENTION DU CHEF DE LA DELEGATION FRANCAISE

BUJUMBURA, LE 5 AVRIL 2012

- **Monsieur le Président,**
- **Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Bien chers collègues,**

Les autorités du Burundi nous ont fait, une fois de plus, l'honneur de nous accueillir sur leur sol pour la tenue de cette dixième session du Bureau de la CONFEJES et je les en remercie très sincèrement.

Tout comme Monsieur Bernard Laporte, Secrétaire d'Etat aux Sports de France, en 2009, Monsieur David DOUILLET, le Ministre des sports en exercice aurait souhaité faire le déplacement de Bujumbura, cette année, mais les contraintes de calendrier de la période pré-électorale que nous vivons en France l'en ont hélas empêché. Il m'a donc prié de vous dire combien il le regrette, de vous transmettre ses salutations fraternelles et de le représenter auprès de vous avec l'aide des membres de la délégation française que vous connaissez.

D'autant que le suivi des conférences de Bujumbura et de Ndjamena nous a été largement facilité cette année par Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES et toute son équipe à qui j'aimerais exprimer ma gratitude au nom de toute ma délégation. 100% de réalisation du programme d'activités est un fait sans précédent dans cette institution et cela méritait d'être souligné. La délégation française est reconnaissante à Monsieur Youssouf FALL pour les efforts qu'il a déployés en faveur de la reconnaissance de la CONFEJES dans le monde. Il a aujourd'hui notre appui dans toute la dynamique qu'il a su impulser avec l'aide de ses collaborateurs.

Merci également à Messieurs les commissaires aux comptes dont les précisions dans l'intervention et la clarté du rapport, ont rendu transparent le bilan comptable de la CONFEJES pour l'année 2011. La délégation française se joindra donc à toutes celles et ceux qui soutiendront MM. Jean-Yves Chrétien et Philippe Duboscq dans leurs préconisations. Nous nous joindrons également à tous ceux qui leur décerneront formellement des compliments à l'issue de notre réunion.

Pour ce qui concerne l'avenir, nous nous réjouissons de la valeur ajoutée qu'apportera la programmation 2012 de la CONFEJES aux politiques de jeunesse et de sport dans l'espace francophone. Je dois à la vérité de reconnaître que nous n'en attendions pas moins de l'exercice. La délégation française se félicite tout particulièrement de l'aide offerte aux meilleurs d'entre nous dans leur préparation aux Jeux olympiques d'été 2012 dans les bases avancées du Pas de Calais, de Normandie et d'Ile de France ou d'ailleurs. Nous sommes heureux également que grâce au dynamisme et l'expertise de l'INSEP, de son directeur général, Monsieur Thierry Maudet, et de ses collaborateurs ici présents, un portail francophone du sport puisse être mis à la disposition du plus grand nombre à partir de 2012.

S'agissant de la contribution de la CONFEJES à l'élaboration d'une politique globale de la jeunesse de l'OIIF, la délégation française propose qu'il revienne à la Conférence plénière de la CONFEJES de décider de continuer cette contribution et de l'avenir de l'institution.

Enfin, permettez Monsieur le Président que je profite de mes dernières paroles, pour prier d'excuser l'absence du Maire de Nice, Monsieur Christian Estrosi, et de ses plus proches collaborateurs, qui tous m'ont demandé de bien vouloir me faire l'écho auprès de vous de l'énergie qu'ils déploient sans compter depuis des mois pour préparer avec l'OIIF les 7^e Jeux de la Francophonie prévus sur les bords de la Méditerranée du 06 au 15 septembre 2013. Sachez que le processus est en bonne voie. Avec eux et avec la délégation française, qui m'accompagne à Bujumbura, j'aimerais donc vous réitérer, ainsi qu'à tous les membres de la famille francophone, petits et grands, notre très cordiale invitation à ce bel sportif et culturel.

Merci pour votre attention.

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS ET DE LA CULTURE DU BURUNDI**

A L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA REUNION DES EXPERTS DE LA CONFEJES

BUJUMBURA, HOTEL SOURCE DU NIL, 02 AVRIL 2012

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs des Délégations,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au nom du Gouvernement du Burundi et à mon nom propre, j'ai l'honneur de vous accueillir dans cette salle de l'Hôtel Source du Nil, en tant que Ministre burundais en charge de la Jeunesse et des Sports, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la Réunion des Experts de la CONFEJES, prévue du 02 au 04 avril 2012.

Chers Invités,

Parmi vous, se trouvent des personnalités qui connaissent bien la ville de Bujumbura qui vous abrite en ce moment, la même ville vous a abrité lors de la 32^{ème} session Ministérielle de la CONFEJES en mars 2009.

D'autres foulent notre sol pour la première fois à l'instar du Ministre Tchadien et Président en exercice de la CONFEJES, Monsieur HAIKAL ZAKARIA.

Je vous souhaite tous, anciennes et nouvelles connaissances et partenaires, une chaleureuse bienvenue. Vous tous qui avaient accepté l'invitation de prendre part à ces travaux.

C'est une marque de confiance et de sympathie que vous réservez à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie, votre Organisation, qui grâce à votre collaboration, ne cessera de marquer ses signes de développement dans l'espace francophone de la planète.

Qu'il me soit permis ensuite de présenter mes félicitations au Secrétaire Général de la CONFEJES, Monsieur YOUSOUF FALL et son équipe pour l'accomplissement sans faille de sa mission malgré l'éloignement de son pays et du siège de l'organisation, d'une part et du siège et des 43 pays membres de la CONFEJES d'autre part.

C'est aussi pour moi un grand plaisir de procéder à l'ouverture solennelle de la réunion qui rassemble les Experts des différents pays pour discuter des questions préparatoires de la 10^{ème} Réunion des Ministres dans les 3 jours qui suivent.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames**
- **Messieurs,**

Pour cette rencontre très attendue, permettez-moi de vous rappeler la liste des pays invités comme faisant partie du Bureau, à défaut de présenter tour à tour chaque délégué, saluons en acclamant l'arrivée des délégations suivantes :

BURKINA FASO, CENTAFRIQUE, CANADA, CANADA/NOUVEAU-BURNSWICK, CANADA/QUEBEC, COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE, DJIBOUTI, EGYPTE, FRANCE, GABON, LIBAN, MALI, MAURICE, SENEGAL, TCHAD et le BURUNDI, pays hôte.

- **Chers Experts,**
- **Mesdames**
- **Messieurs,**

C'est donc autour de cette table ronde des Experts que vous êtes invités à apporter votre nouvelle contribution au projet de travail qui nous attend nous en tant que Ministres du 05 au 06 avril 2012.

J'ose espérer que vos observations seront tenues en compte et utilisées à bon escient pour le succès des travaux ultérieurs de la CONFÉJES.

Je ne voudrais terminer ce propos sans remercier vivement le Gouvernement du Burundi pour sa contribution matérielle et financière à l'organisation de cette rencontre de Bujumbura malgré les préparatifs de la célébration du Cinquantenaire de notre Indépendance acquise le 1^{er} Juillet 1962.

Les sincères remerciements reviennent à l'endroit de la CONFÉJES et ses partenaires pour leur signe d'engagement dans la franche collaboration.

Enfin, à vous tous, pour la sensibilité et la disponibilité accordée à la jeunesse burundaise, je dis grand merci

Je vous souhaite encore une fois un bon séjour et un bon travail et déclare ouvert la réunion de Bujumbura des Experts des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie.

Vive la coopération internationale

Vive la CONFÉJES

Je vous remercie.

LISTE DES PARTICIPANTS

**10^{ème} réunion du Bureau
Bujumbura (Burundi) le 05 avril 2012**

Liste de présence des ministres

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Jean Jacques NYENIMIGABO	Burundi	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	Bujumbura	(257) 79 925 511	jjnyenimi@yahoo.fr
Hassane KOUNOU	Niger	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	Niamey	(227) 96 88 03 08	hkounou@gouv.ne
Zakaria HAIKAL	Tchad	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Ndjaména	(235) 90 00 00 46	alkantoa@yahoo.fr
El Habib BENESSAHRAOUI	OIF	Conseiller du Secrétaire Général, Chef du Bureau de l'Administrateur	19-21 avenue Bosquet Paris 75007	(331) 44 37 32 95	habib.benessahraoui@francophonie.org
DUVAL Roger	Canada Nouveau- Brunswick	Directeur du Sport et des Loisirs	Fredericton, NB Canada E3B 5H1	(506) 457 4950	roger.duval@gvb.ca
Anne-Marie SAVARD	Canada-Québec	Conseillère Francophonie Ministère des Relations internationales	Québec, QC Canada	(418) 649 2330	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca
HAMAITE René	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur général des Sports	44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(322) 413 36 70	rene.hamaite@cfwb.be
Achille Marie Joseph TAPSOBA	Burkina Faso	Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	01 BP 1427 Ouagadougou 01	(226) 70 20 80 54	tachimajo@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Yacouba OUEDRAOGO	Burkina Faso	Ministre des Sports et des Loisirs	11 BP 1318 Ouagadougou 11	(226) 70 20 80 64	yackys105@yahoo.fr
Hamadou GOHAR	Djibouti	Secrétaire Général	Cité Hodane Lot 151 D	(253) 77 82 27 44	hamadou.gohar@hotmail.fr
Dr Ossama Kamal GHOMIEM	Egypte	Sous Secrétaire d'Etat du Sport - Conseil National Médecine du Sport	Garden – City Semoha – 32 Alexandria	(202) 22 321 98 10 (202) 33 050 767 Fax : (202) 304 71 82	osamaghoniem@hotmail.com
JANISZEWSKI Jean Luc	France	Chef du Bureau des Relations internationales	Ministère des Sports 95, Avenue de France 75650 Paris Cedex 13 France	(33) 1 40 45 96 36	jean-luc.janiszewski@jeunesse-sports.gouv.fr
Geeanesswar BUNDHOOA	Maurice	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse et des Sports 3 rd Floor – Emmanuel Anquetil Buildings	(230) 942 1613	gbundhooa@mail.gov.mu
Cheikh DIAW	Sénégal	Conseiller technique N° 1 du Ministre de la Jeunesse et des Loisirs	Ministère de la Jeunesse et des Loisirs Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 41 77 527 24 45	cheikhdiaw58@yahoo.fr
KANE Dieynaba TOURE	Sénégal	Directeur des Activités physiques et sportives Expert/Sport	Ministère des Sports Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 93 77 643 05 40	ndtoure2000@yahoo.fr
SERIBA Mahamane Lawan	OIF	Directeur CIJF	57 bis rue de Bellevue		mahaman-lawan.seriba@francophonie.org
Eric LABOUCHET	France	Manager du numérique	INSEP, 11 avenue du Tremblay – 75012 Paris	(331) 41 74 48 64	eric.labouchet@insep.fr
Patricia DELESQUE	France	Responsable des relations internationales	INSEP – 11 avenue du Tremblay – 75012 Paris	(331) 41 74 41 78 (331) 06 60 65 02 50	patricia.delesque@insep.fr

**10^{ème} réunion du Bureau
Bujumbura (Burundi) le 02 avril 2012**

Liste de présence des experts

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
BARANYIZIGIYE Anselme	Burundi	Directeur de la Promotion du Mouvement Associatif des Jeunes	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(257) 78 841 665	anselmebazeus@yahoo.fr
NTIBAGIRIMVO Rémy	Burundi	Correspondant national de la CONFEJES	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(257) 79 924 590	ntibagirimvo@yahoo.fr
OUEDRAOGO Paul Gobila	Burkina Faso	Conseiller Technique du Ministre	BP 7076 Ouagadougou Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	(226) 70 25 00 40	pologobi@yahoo.fr
YOUGBARE Alexandre	Burkina Faso	Directeur général des Sports	Ministère des Sports et des Loisirs	(226) 70 25 66 53	alexandre_yougbare@yahoo.fr
DUVAL Roger	Canada Nouveau- Brunswick	Directeur du Sport et des Loisirs	Fredericton, NB Canada E3B 5H1	(506) 457 4950	roger.duval@gvb.ca
Anne-Marie SAVARD	Canada-Québec	Conseillère Francophonie Ministère des Relations internationales	Québec, QC Canada	(418) 649 2330	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca
Mme Patricia HUBERT	Fédération Wallonie Bruxelles	Responsable du Service de la Jeunesse	44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(322) 413 20 23	patricia.hubert@cfwb.be

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
HAMAITE René	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur général des Sports	44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(322) 413 36 70	rene.hamaite@cfwb.be
VERHAAGEN Alain	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Département Francophonie, Correspondant national CONFÉJES	Place Saintelette 2 1080 Bruxelles	(322) 421 86 37 (324) 793 56 102	a.verhaagen@wbi.be
DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	103, avenue Félix Faure 75015 Paris	(331) 42 98 96 85	pduboscq@ccomptes.fr
CHRETIEN Jean- Yves	Canada Québec	Commissaire aux comptes	800 Place D'Youville – Québec Canada G1S 4V4	(418) 646 4309	jean-yves.chretien@servicesquebec.gouv.qc.ca
DEROIDE Jean Louis	France	Chargé de la Coopération Jeunesse et Sports	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 27, Rue de la Convention 75015 Paris	(33) 1 43 17 80 57	jean-louis.deroide@diplomatie.gouv.fr
JANISZEWSKI Jean Luc	France	Chef du Bureau des Relations internationales	Ministère des Sports 95, Avenue de France 75650 Paris Cedex 13 France	(33) 1 40 45 96 36	jean-luc.janiszewski@jeunesse-sports.gouv.fr
PIVRON Dominique	France	Chargé mission Francophonie	Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative 95, Avenue de France 75013 Paris	(331) 40 45 97 80	dominique.pivron@jeunesse-sports.gouv.fr
YAZI Oumarou	Niger	Directeur général de la Jeunesse, Correspondant national	BP 215 Niamey	(227) 20 72 32 92 96 88 37 85 90 45 83 43	yaziom@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
MOHAMADOU Abdoulaye	Niger	Directeur général des Sports	BP 215 Niamey	(227) 20 73 36 03 96 29 01 87	hammayekotia@yahoo.fr
DIAW Cheikh	Sénégal	Conseiller technique N° 1 du Ministre de la Jeunesse et des Loisirs	Ministère de la Jeunesse et des Loisirs Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 41 77 527 24 45	cheikhdiaw58@yahoo.fr
KANE Dieynaba TOURE	Sénégal	Directeur des Activités physiques et sportives Expert/Sport	Ministère des Sports Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 93 77 643 05 40	ndtoure2000@yahoo.fr
MAKOTA KOODE Rimtémadji	Tchad	Secrétaire général	BP 519 NDjaména	(235) 66 29 69 28 91 38 91 13	koode2005@yahoo.fr
Heleona SOULGAN	Tchad	Inspecteur général adjoint Expert/Jeunesse	BP 519 NDjaména	(235) 66 04 15 15 95 30 26 25	soulganh@yahoo.com
BUNDHOOA Geeanesswar	Maurice	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse et des Sports 3 rd Floor – Emmanuel Anquetil Building	(230) 942 1613	gbundhooa@mail.gov.mu
GAUTIER Alain	France	CONFES	11, rue du Temple 30 121 MUS - France	(336) 67 67 67 59	alaingautier44@yahoo.fr
DUPERE Michelle	OIF	Chargée de l'analyse et de la rédaction	Paris	(331) 44 37 71 52	michelle.dupere@francophonie.org
SERIBA Mahamane Lawan	OIF	Directeur CIJF	57 bis rue de Bellevue		mahaman-lawan.seriba@francophonie.org

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
Hassan Mahamoud MOUHOU MED	Djibouti	Correspondant national	Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports BP 2506 Djibouti	(253) 21 35 68 30	hasmaha_mahamoud@yahoo.fr
Abdourachid Youssef APTIDON	Djibouti		Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports BP 2506 Djibouti		rachidyoussef@hotmail.fr
FALL Youssef	CONFES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	youfalfr@yahoo.fr
GUERNIC Jean Michel	CONFES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 44 (221) 33 823 79 44	jguernic@hotmail.com
ALI HAROUNA Bouramah	CONFES	Directeur des Programmes Jeunesse	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 33 823 33 16 (221) 33 823 79 44	bouramah@yahoo.fr
ALLA YAO François	CONFES	Directeur des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 47 93 (221) 33 823 79 44	allacf@yahoo.fr
GNOFAM Aléwa Rose	CONFES	Directrice Adjointe Administrative et Financière	26, Rue Huart BP 3314 - Dakar	(221) 77 504 15 03	gnofalewa@yahoo.fr
DIOUF Hawa MBALLO	CONFES	Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	mouskebah@yahoo.fr
MBALLO Khadidja	CONFES	Secrétaire	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 42	kmballo@yahoo.fr

**10^{ème} réunion du Bureau
Bujumbura (Burundi) le 02 avril 2012**

Liste de présence CAF

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
BARANYIZIGIYE Anselme	Burundi	Directeur de la Promotion du Mouvement Associatif des Jeunes	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(257) 78 841 665	anselmebazeus@yahoo.fr
NTIBAGIRIMVO Rémy	Burundi	Correspondant national de la CONFEJES	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(257) 79 924 590	ntibagirimvo@yahoo.fr
OUEDRAOGO Paul Gobila	Burkina Faso	Conseiller Technique du Ministre	BP 7076 Ouagadougou Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	(226) 70 25 00 40	pologobi@yahoo.fr
YOUGBARE Alexandre	Burkina Faso	Directeur général des Sports	Ministère des Sports et des Loisirs	(226) 70 25 66 53	alexandre_yougbare@yahoo.fr
DUVAL Roger	Canada Nouveau- Brunswick	Directeur du Sport et des Loisirs	Fredericton, NB Canada E3B 5H1	(506) 457 4950	roger.duval@gvb.ca
Anne-Marie SAVARD	Canada-Québec	Conseillère Francophonie Ministère des Relations internationales	Québec, QC Canada	(418) 649 2330	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca
Mme Patricia HUBERT	Fédération Wallonie Bruxelles	Responsable du Service de la Jeunesse	44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(322) 413 20 23	patricia.hubert@cfwb.be

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
HAMAITE René	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur général des Sports	44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(322) 413 36 70	rene.hamaite@cfwb.be
VERHAAGEN Alain	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Département Francophonie, Correspondant national CONFÉJES	Place Saintelette 2 1080 Bruxelles	(322) 421 86 37 (324) 793 56 102	a.verhaagen@wbi.be
DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	103, avenue Félix Faure 75015 Paris	(331) 42 98 96 85	pduboscq@ccomptes.fr
CHRETIEN Jean- Yves	Canada Québec	Commissaire aux comptes	800 Place D'Youville – Québec Canada G1S 4V4	(418) 646 4309	jean-yves.chretien@servicesquebec.gouv.qc.ca
DEROIDE Jean Louis	France	Chargé de la Coopération Jeunesse et Sports	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 27, Rue de la Convention 75015 Paris	(33) 1 43 17 80 57	jean-louis.deroide@diplomatie.gouv.fr
JANISZEWSKI Jean Luc	France	Chef du Bureau des Relations internationales	Ministère des Sports 95, Avenue de France 75650 Paris Cedex 13 France	(33) 1 40 45 96 36	jean-luc.janiszewski@jeunesse-sports.gouv.fr
PIVRON Dominique	France	Chargé mission Francophonie	Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative 95, Avenue de France 75013 Paris	(331) 40 45 97 80	dominique.pivron@jeunesse-sports.gouv.fr
YAZI Oumarou	Niger	Directeur général de la Jeunesse, Correspondant national	BP 215 Niamey	(227) 20 72 32 92 96 88 37 85 90 45 83 43	yaziom@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
MOHAMADOU Abdoulaye	Niger	Directeur général des Sports	BP 215 Niamey	(227) 20 73 36 03 96 29 01 87	hammayekotia@yahoo.fr
DAIAW Cheikh	Sénégal	Conseiller technique N° 1 du Ministre de la Jeunesse et des Loisirs	Ministère de la Jeunesse et des Loisirs Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 41 77 527 24 45	cheikhdiaw58@yahoo.fr
KANE Dieynaba TOURE	Sénégal	Directeur des Activités physiques et sportives Expert/Sport	Ministère des Sports Rue 110 x G Zone B - Dakar	(221) 33 859 38 93 77 643 05 40	ndtoure2000@yahoo.fr
MAKOTA KOODE Rimtémadji	Tchad	Secrétaire général	BP 519 NDjaména	(235) 66 29 69 28 91 38 91 13	koode2005@yahoo.fr
Heleona SOULGAN	Tchad	Inspecteur général adjoint Expert/Jeunesse	BP 519 NDjaména	(235) 66 04 15 15 95 30 26 25	soulganh@yahoo.com
GAUTIER Alain	France	CONFESJES	11, rue du Temple 30 121 MUS - France	(336) 67 67 67 59	alaingautier44@yahoo.fr
Michelle DUPERE	OIF	Chargée de l'analyse et de la rédaction	Paris	(331) 44 37 71 52	michelle.dupere@francophonie.org

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
FALL Youssouf	CONFEJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	youfalfr@yahoo.fr
GUERNIC Jean Michel	CONFEJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 44 (221) 33 823 79 44	iguernic@hotmail.com
ALI HAROUNA Bouramah	CONFEJES	Directeur des Programmes Jeunesse	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 33 823 33 16 (221) 33 823 79 44	bouramah@yahoo.fr
ALLA YAO François	CONFEJES	Directeur des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 47 93 (221) 33 823 79 44	allacfj@yahoo.fr
GNOFAM Aléwa Rose	CONFEJES	Directrice Adjointe Administrative et Financière	26, Rue Huart BP 3314 - Dakar	(221) 77 504 15 03	gnofalewa@yahoo.fr
DIOUF Hawa MBALLO	CONFEJES	Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	mouskebah@yahoo.fr
MBALLO Khadidjia	CONFEJES	Secrétaire	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 42	kmballo@yahoo.fr